

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1050

19 mai 2010

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.	50395	Gest-Lux S.A.	50400
Acomex Investments S.à r.l.	50396	Glencore Finance (Europe) S.A.	50388
Adeo Management S.A.	50393	HANDWERK creativ S.à r.l.	50357
Ahhadirect S.A.	50388	Honeywell Europe Finance Limited - Luxembourg Branch	50355
Alexis Project Contractors S.A.	50393	Immobilière de Roost S.A.	50355
Alma Square Properties S.A.	50358	Landericus Property Zeta S.à r.l.	50362
Alma Square Properties S.A.	50396	Lion/Stove Luxembourg Investment S.à r.l.	50393
Alprocor S.A.	50397	Lomold Investment Holdings S.à r.l.	50355
Alprocor S.A.	50397	Multi Alpha Advisory S.A.	50392
Alter Domus	50398	Plalux S.A.	50362
AMS Media Advertising Services S.A.	50398	Plalux S.A.	50361
AMS Media Advertising Services S.A.	50398	Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A.	50400
Apexco S.A.	50399	SHLF Liquidity No. 1 S.à r.l.	50362
Apexco S.A.	50398	Sinequanon S.C.A., SICAR	50363
Art European Investments S.à r.l.	50358	SJ Properties Chocolate LuxCo1 S.à r.l.	50388
AZ Electronic Materials Holdings Sàrl	50391	S.u.P. Aries SICAV-FIS	50360
AZ Electronic Materials Midco S.à.r.l.	50389	S.u.P. Leo SICAV-FIS	50361
AZ Electronic Materials Taiwan Holdings S.à.r.l.	50391	S.u.P. Libra SICAV-FIS	50361
Broad Point I S.à r.l.	50396	S.u.P. Premium I	50360
Champs de Presenne S.A.	50363	S.u.P. Premium II	50359
Crudolux S.A.	50355	S.u.P. Premium III	50359
Den Pneuenhändler-Lux-Pneus S.à r.l.	50355	S.u.P. Premium IV	50358
Energy and Infrastructure Management II S.à r.l.	50354	S.u.P. Premium V	50357
Espirito Santo Financial Group S.A.	50362	S.u.P. Taurus SICAV-FIS	50363
Été Quatre-Vingt-Seize S.A.	50392	Triax Holding S.à r.l.	50356
Farbe & Design S.à r.l.	50354	Triax Investholding S.à r.l.	50356
Feva Investments S.A.	50354	Violon Holding S.à r.l.	50389
Feva Investments S.A.	50354	Violon Investholding S.à r.l.	50389
FvS Strategie SICAV	50354		

Feva Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 75.559.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010051353/10.

(100053582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Feva Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 75.559.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010051354/10.

(100053583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Farbe & Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.
R.C.S. Luxembourg B 118.541.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Heinerscheid, le 16/04/2010.

Référence de publication: 2010051355/10.

(100053587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

FvS Strategie SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 133.073.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 avril 2010.

Référence de publication: 2010051356/10.

(100053096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Energy and Infrastructure Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.829.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2010.

Pour le Conseil de Gérance

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010051361/13.

(100053158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Lomold Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 98.131.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Référence de publication: 2010051301/10.

(100065019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Immobilière de Roost S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 98.216.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58526 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010051276/10.

(100065110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Den Pneuenhändler-Lux-Pneus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9190 Vichten, 13A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 111.007.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010051363/10.

(100053255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Crudolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 115.666.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010051367/10.

(100053629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Honeywell Europe Finance Limited - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.577.

Conformément à l'article 160-3 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes annuels au 31 décembre 2009 de Honeywell Europe Finance Ltd ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010051348/12.

(100053820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

**Triax Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial,
(anc. Triax Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.491.

L'an deux mille dix, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée - holding "TRIAX HOLDING, S.à R.L.", ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, niveau 2, R.C.S. Luxembourg section B numéro 92.491, constituée suivant acte reçu le 18 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 423 du 17 avril 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, composant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2010.

2) Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société relatif à l'objet social.

3) Changement de la dénomination de la société en "TRIAX INVESTHOLDING S.à R.L. ", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

4) Modification subséquente du 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts.

5) Modification de l'article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2010.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} (objet) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Troisième résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en "TRIAX INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est régi par les présents statuts une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dénommée "TRIAX INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF)."

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la loi du 18 septembre 1933 et leurs modifications ultérieures, dont la loi du 28 décembre 1992, ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. H. VAN LEUVENHEIM, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mars 2010. Relation: LAC/2010/14366. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Référence de publication: 2010050452/75.

(100051912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

HANDWERK creativ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 34, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 126.548.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2008 wurde einregistriert und beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010050359/10.

(100051796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Premium V, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.900.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Premium V hat folgende Beschlüsse gefasst:

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Premium V

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050375/23.

(100052391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Art European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-24, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 128.211.

La société GALAREN INVEST B.V., associé unique de la Société, a son siège social à 52 Koningslaan, NL - 1075AE Amsterdam.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010050507/12.

(100051741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Premium IV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.933.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Premium IV hat folgende Beschlüsse gefasst:

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Premium IV

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050378/23.

(100052279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alma Square Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 87.957.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2010: -

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B99 746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, I-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B99 746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B99 747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, I-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B99 747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, I-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, I-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n°IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Alma Square Properties S.A.

Référence de publication: 2010050496/32.

(100052115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Premium III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.899.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Premium III hat folgende Beschlüsse gefasst:
Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Premium III

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050380/23.

(100052273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Premium II, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.924.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Premium II hat folgende Beschlüsse gefasst:
Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Premium II

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050384/23.

(100052196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Premium I, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.934.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Premium I hat folgende Beschlüsse gefasst:

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Premium I

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050385/23.

(100052190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Aries SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 134.207.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Aries SICAV-FIS hat folgende Beschlüsse gefasst:

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Aries SICAV-FIS

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050393/23.

(100052040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Leo SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 134.205.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Leo SICAV-FIS hat folgende Beschlüsse gefasst:
Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)
Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)
Herr Jürgen Wieland (Mitglied)
Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Leo SICAV-FIS

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050398/23.

(100051993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Libra SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 134.210.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Libra SICAV-FIS hat folgende Beschlüsse gefasst:
Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)
Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)
Herr Jürgen Wieland (Mitglied)
Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Libra SICAV-FIS

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050399/23.

(100051980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Plalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 58.083.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Pour PLALUX S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010050776/16.

(100052826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Plalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 58.083.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Pour PLALUX S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010050775/16.

(100052827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

**Landericus Property Zeta S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SHLF Liquidity No. 1 S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.240.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 avril 2010.

Référence de publication: 2010050611/11.

(100052664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2010.

Espirito Santo Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21/25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 22.232.

—
RECTIFICATIF

Dans le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 30 mai 2008, dans l'extrait pour publication y relatif ainsi que dans la réquisition, tous deux déposés au Registre de Commerce et des Sociétés sous les numéros L080086511.05 et L080086511.04 en date du 17 juin 2008, il fallait lire "M. Gherardo LAFFINEUR PETRACCHINI" au lieu de "M. Gérard LAFFINEUR".

CE DEPOT RECTIFICATIF ANNULE ET REMPLACE CELUI ENREGISTRE LE 12.06.2008, SOUS LA REFERENCE DE PUBLICATION: LSOCR/03968 ET DEPOSE LE 17.06.2008 SOUS LA REFERENCE L080086511.05

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2010050454/17.

(100052248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Champs de Presenne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Luxembourg, 47, route de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 72.266.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2010

La société XINEX s.à.r.l avec siège social 42, rue des Cerises à L-6113 Junglinster est nommée comme commissaire aux comptes pour les exercices 1999 à 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale 2010.

Pour extrait conforme
Paul LAPLUME

Référence de publication: 2010050481/12.

(100051918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

S.u.P. Taurus SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 133.528.

Auszug des Protokolls der Ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft

Die Ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2010 der S.u.P. Taurus SICAV-FIS hat folgende Beschlüsse gefasst:
Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)
Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)
Herr Jürgen Wieland (Mitglied)
Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. April 2010.

Für S.u.P. Taurus SICAV-FIS

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010050401/24.

(100051963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Sinequanon S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 124.537.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of March.

Before us Maître Paul Bettingen, notary residing in Niedenranven (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SINEQUANON S.C.A., SICAR, a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR), with its registered office at 14, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, recorded at trade and companies register in Luxembourg under section B and number 124537 incorporated under the name of SINEQUANON S.C.A., by deed of the notary Henri Hellinckx, then residing in Mersch on 14 November, 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 713 on April 26, 2007 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended last by deed of the notary Henri Hellinckx, prenamed on January 30, 2007 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1627 on August 2, 2007.

The Meeting is presided by Claudia SCHWEICH, private employee, residing professionally at 14, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg,

The Chairman appoints as secretary Pierre-Siffrein GUILLET, private employee, residing professionally in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

The meeting appoints as ballot judge Arnaud BON, private employee, residing professionally in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

The Chairman requests the notary to act that:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

- a. Presentation of the transformation of the Company into a SICAR with several separate sub-funds;
- b. Presentation of the main amendments to the Articles of Association (the Articles);
- c. Amendment of the placement memorandum of the Company (the Memorandum);
- d. Fully restating of the Articles of the Company and renumbering of the articles; and
- e. Miscellaneous.

II. That the Chairman comments the agenda of the meeting for which the meeting has been convened as follows:

1. Presentation of the transformation of the Company into a SICAR with several separate sub-funds.

The Chairman reminds that the Luxembourg law passed on 24 October 2008 has modified the Luxembourg law dated of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital (SICAR) so as to authorize the creation of several separate sub-funds in a single SICAR.

This new legal opportunity shall permit the General Partner (associé commandite) to create news sub-funds within the SICAR further to the amendment of the Articles and the Memorandum.

In this context, the General Partner, with the assistance of SGG SA, has submitted to the Luxembourg supervisory authority (Commission de Surveillance du Secteur Financier, CSSF) amended versions of the Articles and the Memorandum which will allow to launch several separate sub-funds.

2. Amendment of the Articles.

- a. Amendment of the article 3 of the Articles as follow:

" **Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. The Company may not be dissolved before the end of the term of its last Sub-Fund (as defined hereinafter).

The General Partner determines the term of each Sub-Fund and, as the case may be, the terms and conditions of their prorogation, in the Prospectus (as defined hereinafter) and the relevant appendix of the Prospectus describing the features of each Sub-Fund (each, an "Appendix").

In any case, the Company may enter into liquidation at any time upon proposition of the General Partner (as defined below) by a resolution of the general meeting of the shareholders subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of the articles of incorporation (the "Articles")."

- b. Amendment of the article 7 of the Articles as follow:

" **Art. 7. Share Capital.**

(a) The capital of the Company is variable and therefore will be at any time equal to the sum of the total net assets value of each Sub-Fund of the Company calculated pursuant to Article 14 hereof. The share capital shall be represented by shares of no par value (the "Shares "). The minimum capital of the Company, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a SICAR under Luxembourg law, is one million euro (EUR 1,000,000).

(b) The Company comprises one or several sub-funds within the meaning of article 3 of the SICAR Law, which assets are invested in the exclusive benefit of each relevant Sub-Fund (each, a "Sub-Fund"). The General Partner may, at any time deemed appropriate, decide to create new Sub-Funds. The Company is one single legal entity. Nevertheless, vis a vis third parties, in particular creditors of the Company, each Sub-Fund will be exclusively liable for its debts and liabilities on its own assets.

(c) The share capital of the Sub-Funds shall be initially represented by the following three (3) classes (the "Classes") of Shares of no par value:

(i) "Management Share": one (1) Share which has been subscribed by the General Partner as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité);

(ii) "Carried Interest Shares": Shares which have been subscribed by limited shareholders (actionnaires privilégiés) upon the incorporation of the Company and which may be further issued by the Company from time to time; and

(iii) "Ordinary Shares": Shares which shall be subscribed by Ordinary Shareholders from time to time (actionnaires commanditaires) in the Memorandum). Specific rights are attached to Ordinary Shares as further described under Article 26 herein.

Upon incorporation, the Management Share and each Carried Interest Share were paid-up up to 25%.

The holders of all classes of Shares of each Sub-Fund will be defined collectively as the shareholder(s) (the "Shareholders").

Distribution rules for are described in Article 25 herein.

(d) For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares shall, if not expressed in euro ("€"), be converted into euro."

c. Amendment of the article 11 of the Articles as follow:

" **Art. 11. Issue of Shares.** The General Partner is authorised to issue an unlimited number of Shares in any Sub-Fund and/or Class at any time without reserving a preferential right for existing Shareholders.

Any Sub-Fund may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company and provided that such securities or other assets comply with the investment objectives and strategy of such Sub-Fund.

As shall be indicated and more fully described in the relevant Appendix, each Sub-Fund has its own issuance of Shares procedure."

d. Amendment of the article 13 of the Articles as follow:

" **Art. 13. Conversion of Shares.** Shareholders are entitled neither to request the conversion of the Shares they hold in one Sub-Fund into Shares of another Sub-Fund, nor to request the conversion of the Shares they hold in one Class of Shares into another Class of Shares within the same Sub-Fund."

e. Amendment of the article 21 of the Articles as follow:

" **Art. 21. General Meeting in a Sub-Fund or a Class of Shares.** Each amendment to the present Articles entailing a variation of rights of a class or classes issued in respect of any Sub-Fund or of any class of Shares must be approved by a resolution of the shareholders' meeting of the Company and of separate meeting(s) of the holders of Shares of the relevant Sub-Fund, or class or classes concerned.

The provision of Article 20 shall apply, mutatis mutandis, to such general meeting."

f. Amendment of the article 27 of the Articles as follow:

" **Art. 27. The SICAR status.** The general meeting of the Shareholders shall have the right, at anytime, to decide that the SICAR renounces to be subject to the SICAR Law, and consequently to modify any reference to the SICAR Law within the articles of association.

In this context, any resolution shall be considered as validly passed if it is passed by unanimity of shareholders present or represented.

For the avoidance of any doubt, any other resolution of the general meeting of the Shareholders shall continue to be passed by as provided by article 20 of the Articles."

g. Amendment of the article 29 of the Articles as follow:

" **Art. 29. Dissolution and Liquidation of a Sub-Fund.** The General Partner of the Company may decide to liquidate one Sub-Fund if the net assets of such Sub-Fund have decreased to, or have not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Sub-Fund to be operated in an economically efficient manner or if a change in the economic or political situation relating to the Sub-Fund concerned would justify such liquidation. Any Shareholders will be notified by registered letter with return receipt requested sent by the Company of any decision to liquidate the relevant Sub-Fund prior to the effective date of the liquidation and the notice will indicate the reasons for, and the procedures of the liquidation operations.

Assets, which could not be distributed to their beneficiaries upon closing of the liquidation of the Sub-Fund concerned, will be deposited with the custodian for a period of six months after the end of the liquidation. After such time, the assets will be deposited with the "Caisse des Consignations" on behalf of their beneficiaries.

In the same circumstances as provided above, the General Partner may decide to terminate one Sub-Fund and contribute its assets into another Sub-Fund. The General Partner may resolve to amalgamate two or more Sub-Funds if it believes that such a course of action is in the best interests of the Shareholders of the relevant Sub-Fund. Affected Shareholders will be notified any such decision and relevant information in relation to the new Sub-Fund. Notice will be provided at least one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request that their Shares be redeemed before the amalgamation is completed.

Where assets are to be contributed to another Sub-Fund, the amalgamation will be binding only on Shareholders in the relevant Sub-Funds who will expressly consent to the amalgamation. Where the General Partner does not have the authority to do so or where the General Partner determines that the decision should be put to the Shareholders for their approval, the decision to liquidate or to merge a Sub-Fund with another may instead be taken at a meeting of Shareholders of the relevant Sub-Funds. At the relevant meeting of Shareholders in the Sub-Funds, no quorum will be required and any decision to liquidate or merge must be approved by Shareholders at a simple majority of the Shares present or represented. Shareholders will be notified by the Company of any resolution to proceed with liquidation or amalgamation at least one month before the effective date of the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund(s) in order to enable Shareholders to request redemption or conversion of their Shares before the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund(s) takes place."

3 Amendment of the Memorandum.

The amendment of the Memorandum, the new version of which has been sent to all shareholders of the Company with the convening notice of the Meeting, is submitted to the Meeting for approval.

Attention of the Shareholders is drawn to the fact that the new version of the Memorandum shall be organized in two parts:

- a general part enforceable for all sub-funds of the Company; and
- a specific part including all specific features and provisions concerning each sub-fund of the Company.

III.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

IV. It appears from the attendance list, that out of 52 Carried Interest shares, 9.42 Ordinary shares and 1 Management share in circulation, all the said shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and all the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

V. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then Upon approbation and discussion, the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 3 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. The Company may not be dissolved before the end of the term of its last Sub-Fund (as defined hereinafter).

The General Partner determines the term of each Sub-Fund and, as the case may be, the terms and conditions of their prorogation, in the Prospectus (as defined hereinafter) and the relevant appendix of the Prospectus describing the features of each Sub-Fund (each, an "Appendix").

In any case, the Company may enter into liquidation at any time upon proposition of the General Partner (as defined below) by a resolution of the general meeting of the shareholders subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of the articles of incorporation (the "Articles")."

Second resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 7 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 7. Share Capital.**

(a) The capital of the Company is variable and therefore will be at any time equal to the sum of the total net assets value of each Sub-Fund of the Company calculated pursuant to Article 14 hereof. The share capital shall be represented by shares of no par value (the "Shares"). The minimum capital of the Company, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a SICAR under Luxembourg law, is one million euro (EUR 1,000,000).

(b) The Company comprises one or several sub-funds within the meaning of article 3 of the SICAR Law, which assets are invested in the exclusive benefit of each relevant Sub-Fund (each, a "Sub-Fund"). The General Partner may, at any time deemed appropriate, decide to create new Sub-Funds. The Company is one single legal entity. "Nevertheless, vis a vis third parties, in particular creditors of the Company, each Sub-Fund will be exclusively liable for its debts and liabilities on its own assets.

(c) The share capital of the Sub-Funds shall be initially represented by the following three (3) classes (the "Classes") of Shares of no par value:

(i) "Management Share": one (1) Share which has been subscribed by the General Partner as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité);

(ii) "Carried Interest Shares": Shares which have been subscribed by limited shareholders (actionnaires privilégiés) upon the incorporation of the Company and which may be further issued by the Company from time to time; and

(iii) "Ordinary Shares": Shares which shall be subscribed by Ordinary Shareholders from time to time (actionnaires commanditaires) in the Memorandum). Specific rights are attached to Ordinary Shares as further described under Article 26 herein.

Upon incorporation, the Management Share and each Carried Interest Share were paid-up up to 25%.

The holders of all classes of Shares of each Sub-Fund will be defined collectively as the shareholder(s) (the "Shareholders").

Distribution rules for are described in Article 25 herein.

(d) For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares shall, if not expressed in euro ("€"), be converted into euro."

Third resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 11 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 11. Issue of Shares.** The General Partner is authorised to issue an unlimited number of Shares in any sub-Fund and/or Class at any time without reserving a preferential right for existing Shareholders.

Any Sub-Fund may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company and provided that such securities or other assets comply with the investment objectives and strategy of such Sub-Fund.

As shall be indicated and more fully described in the relevant Appendix, each Sub-Fund has its own issuance of Shares procedure."

Fourth resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 13 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 13. Conversion of Shares.** Shareholders are entitled neither to request the conversion of the Shares they hold in one Sub-Fund into Shares of another Sub-Fund, nor to request the conversion of the Shares they hold in one Class of Shares into another Class of Shares within the same Sub-Fund."

Fifth resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 21 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 21. General Meeting in a Sub-Fund or a Class of Shares.** Each amendment to the present Articles entailing a variation of rights of a class or classes issued in respect of any Sub-Fund or of any class of Shares must be approved by a resolution of the shareholders' meeting of the Company and of separate meeting(s) of the holders of Shares of the relevant Sub-Fund, or class or classes concerned .

The provision of Article 20 shall apply, mutatis mutandis, to such general meeting."

Sixth resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 27 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 27. The SICAR status.** The general meeting of the Shareholders shall have the right, at anytime, to decide that the SICAR renounces to be subject to the SICAR Law, and consequently to modify any reference to the SICAR Law within the articles of association.

In this context, any resolution shall be considered as validly passed if it is passed by unanimity of shareholders present or represented.

For the avoidance of any doubt, any other resolution of the general meeting of the Shareholders shall continue to be passed by as provided by article 20 of the Articles."

Seventh resolution

The general meeting of the shareholders decides to amend article 29 of the Company's bylaws as follows:

" **Art. 29. Dissolution and Liquidation of a Sub-Fund.** The General Partner of the Company may decide to liquidate one Sub-Fund if the net assets of such Sub-Fund have decreased to, or have not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Sub-Fund to be operated in an economically efficient manner or if a change in the economic or political situation relating to the Sub-Fund concerned would justify such liquidation. Any Shareholders will be notified by registered letter with return receipt requested sent by the Company of any decision to liquidate the relevant Sub-Fund prior to the effective date of the liquidation and the notice will indicate the reasons for, and the procedures of, the liquidation operations.

Assets, which could not be distributed to their beneficiaries upon closing of the liquidation of the Sub-Fund concerned, will be deposited with the custodian for a period of six months after the end of the liquidation. After such time, the assets will be deposited with the "Caisse des Consignations" on behalf of their beneficiaries.

In the same circumstances as provided above, the General Partner may decide to terminate one Sub-Fund and contribute its assets into another Sub-Fund. The General Partner may resolve to amalgamate two or more Sub-Funds if it believes that such a course of action is in the best interests of the Shareholders of the relevant Sub-Fund. Affected Shareholders will be notified any such decision and relevant information in relation to the new Sub-Fund. Notice will be provided at least one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request that their Shares be redeemed before the amalgamation is completed.

Where assets are to be contributed to another Sub-Fund, the amalgamation will be binding only on Shareholders in the relevant Sub-Funds who will expressly consent to the amalgamation. Where the General Partner does not have the

authority to do so or where the General Partner determines that the decision should be put to the Shareholders for their approval, the decision to liquidate or to merge a Sub-Fund with another may instead be taken at a meeting of Shareholders of the relevant Sub-Funds. At the relevant meeting of Shareholders in the Sub-Funds, no quorum will be required and any decision to liquidate or merge must be approved by Shareholders at a simple majority of the Shares present or represented. Shareholders will be notified by the Company of any resolution to proceed with liquidation or amalgamation at least one month before the effective date of the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund (s) in order to enable Shareholders to request redemption or conversion of their Shares before the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund(s) takes place."

Eighth resolution

The general meeting of the shareholders decides to adopt and restate the Articles as follows:

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares of the Company hereafter issued (as defined hereinafter), a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque ("SICAR") under the name of "SINEQUANON S.C.A., SICAR" (the "Company").

The Company shall be governed by the law of 15 June 2004 concerning the SICARs as amended (the "SICAR Law").

Art. 2 - Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the General Partner (as defined below). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the General Partner.

In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may not be dissolved before the end of the term of its last Sub-Fund (as defined hereinafter).

The General Partner determines the term of each Sub-Fund and, as the case may be, the terms and conditions of their prorogation, in the Prospectus (as defined hereinafter) and the relevant appendix of the Prospectus describing the features of each Sub-Fund (each, an "Appendix").

In any case, the Company may enter into liquidation at any time upon proposition of the General Partner (as defined below) by a resolution of the general meeting of the shareholders subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of the articles of incorporation (the "Articles").

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted under article 1 of the SICAR Law.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transactions which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

Art. 5. Liability. The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company or any of its Sub-Funds. The Shareholders (as defined below) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 6. Determination of the investment objectives and Policies. The General Partner shall determine the investment objectives and policies of the Company and of the Sub-Funds as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the placement memorandum of the Company (the "Memorandum"), in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 7. Share Capital.

(a) The capital of the Company is variable and therefore will be at any time equal to the sum of the total net assets value of each Sub-Fund of the Company calculated pursuant to Article 14 hereof. The share capital shall be represented by shares of no par value (the "Shares"). The minimum capital of the Company, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a SICAR under Luxembourg law, is one million euro (EUR 1,000,000).

(b) The Company comprises one or several sub-funds within the meaning of article 3 of the SICAR Law, which assets are invested in the exclusive benefit of each relevant Sub-Fund (each, a "Sub-Fund"). The General Partner may, at any time deemed appropriate, decide to create new Sub-Funds. The Company is one single legal entity. Nevertheless, vis à

vis third parties, in particular creditors of the Company, each Sub-Fund will be exclusively liable for its debts and liabilities on its own assets.

(c) The share capital of the Sub-Funds shall be initially represented by the following three (3) classes (the "Classes") of Shares of no par value:

"Management Share": one (1) Share which has been subscribed by the General Partner as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité);

"Carried Interest Shares": Shares which have been subscribed by limited shareholders (actionnaires privilégiés) upon the incorporation of the Company and which may be further issued by the Company from time to time; and

"Ordinary Shares": Shares which shall be subscribed by Ordinary Shareholders from time to time (actionnaires commanditaires) in the Memorandum). Specific rights are attached to Ordinary Shares as further described under Article 26 herein.

Upon incorporation, the Management Share and each Carried Interest Share were paid-up up to 25%.

The holders of all classes of Shares of each Sub-Fund will be defined collectively as the shareholder(s) (the "Shareholders").

Distribution rules for are described in Article 25 herein.

(d) For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares shall, if not expressed in euro ("€"), be converted into euro.

Art. 8. Shares. Shares are exclusively restricted to Institutional Investors, Professional Investors or Experienced Investors qualifying as well-informed investors within the meaning of article 2 of the SICAR Law. This restriction is not applicable to the holder of the Management Share which may hold one Management Share without falling into one of these categories.

All Shares shall be issued in registered form.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered Shares evidences his right of ownership of such registered Shares. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the General Partner and shall be signed by the General Partner. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Share certificates are issued and a shareholder desires that more than one Share certificate be issued for his Shares, the cost of such additional certificates may be charged to such shareholder.

All issued Shares of each Sub-Fund of the Company shall be registered in the register of shareholders (the "Register"), which shall be kept, under the responsibility of the General Partner, by the General Partner or by one person designated therefore by the Company and the Register shall contain the name of each shareholder, his residence, registered office or elected domicile, the number and Class of the Shares held by him, the amount paid in on each such Share and banking references. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up to date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

If any shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his Share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his request, a duplicate certificate may be issued under such conditions as the Company may determine subject to applicable provisions of the law. At the issuance of the new Share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original Share certificate in place of which the new one has been issued shall become void. Mutilated Share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be annulled immediately. The Company may, at its election, charge the shareholder for the costs of a duplicate or for a new Share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the cancellation of the old certificate.

Fractional Shares may be issued up to three decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a Share they represent but shall carry no voting rights except to the extent their number is so that they represent a whole Share, in which case they confer a voting right.

Each Share grants the right to one vote at every meeting of shareholders and, if applicable, at separate class meetings of the holders of Shares of each of the classes issued.

The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

Art. 9. Commitments and Defaulting shareholder. Each Shareholder shall be asked to sign a subscription agreement irrevocably committing to make all subscriptions and payments for the entire committed amount.

Commitments generally will be drawn-down as necessary to fund investments and to meet the relevant Sub-Fund's expenses. For the purposes hereof, a "Commitment" shall mean the total investment which each Shareholder has irrevocably agreed to make in one or several Sub-Funds which will be called by the General Partner from time to time. A Commitment will become a funded Commitment when it has been called. Shares will be progressively issued at each capital call in proportion to the funded Commitment. A minimum of ten (10) business days' written notice (a "Funding

Notice") before a capital call will be given by the General Partner to the Shareholders. Each Funding Notice will specify the funding date and amount, as well as providing appropriate payment instructions. A business day is a day on which banks are legally open for business in Luxembourg.

At the end of the commitment period as determined in the Memorandum and the relevant Appendix, all Commitments not drawn down shall be discharged from further obligation to the Company for new investments subject, however, to the approval for further draw downs (in specific cases as described in the Memorandum and the relevant Appendices) to be given by the general meeting of the holders of Shares of the relevant Sub-Fund(s) in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the articles.

Any Ordinary Shareholder who fails to contribute the full amount specified in a Funding Notice within ten (10) business days of the specified due date, may be determined to be a Defaulting Shareholder (a "Defaulting Shareholder") at the discretion of the General Partner as further described in the Memorandum. The General Partner in its sole discretion may waive or permit the cure of any default, subject to such conditions upon which the General Partner and such Defaulting Shareholder may, from time to time, agree.

A Defaulting Shareholder shall:

Not receive any distribution of any kind whatsoever and may not participate to any shareholders' consultations until the date of the Company's dissolution or until such default is remedied.

Be obligated to pay, for the duration of any delay in the payment of amounts due, automatically and without any formality whatsoever being necessary, the payment of interest calculated prorata temporis on the basis of (i) 18% per annum or (ii) if this rate exceeds the maximum rate authorised by the law, such maximum rate, as from the date on which payment was due, notwithstanding any action that the General Partner may initiate on behalf of the relevant Sub-Fund(s) or the relevant shareholders against the Defaulting Shareholder and the right, as set out below, for the General Partner to transfer the shares of this Shareholder.

If the default is not remedied within such period as the General Partner shall determine, all the shares held by the Defaulting Shareholder may be sold to one or more other shareholders, or, for the balance of shares not subscribed by any other shareholder, to one or more third parties designated by the General Partner. Alternatively, the General Partner shall be entitled to cancel the shares held by the Defaulting Shareholder and such shares shall be considered forfeited, subject to the requirements of the law. The General Partner will deduct out of the net proceeds of any sale of such shares, a sum corresponding to all the expenses incurred due to the transfer. The General Partner will then deduct on its own behalf, and on behalf of the relevant Sub-Fund(s), all expenses incurred by them following non-payment.

In the event of a sale or forfeiture, the corresponding registration of the Defaulting Shareholder will automatically be deleted from the Company's Register.

Art. 10. Transfer of Shares. Any transfer of Shares may only be made between well-informed investors within the meaning of the SICAR Law and is subject to the written prior approval of the General Partner.

To the extent the General Partner elects to withhold authorization of the proposed transfer of Shares of a specific Class of a specific Sub-Fund at any time, the remaining Shareholders of the same Class of the Same Sub-Fund shall have a pre-emptive right to acquire the relevant Shares on a pro rata basis.

Transfers of Shares shall be effected by inscription of the transfer to be made in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided therefore by the General Partner along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and, if Share certificates have been issued, the relevant Share certificates.

Art. 11. Issue of Shares. The General Partner is authorised to issue an unlimited number of Shares in any Sub-Fund and/or Class at any time without reserving a preferential right for existing Shareholders.

Any Sub-Fund may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company and provided that such securities or other assets comply with the investment objectives and strategy of such Sub-Fund.

As shall be indicated and more fully described in the relevant Appendix, each Sub-Fund has its own issuance of Shares procedure.

Art. 12. Redemption of Shares. The Company is a closed-ended company and thus unilateral redemption requests by the shareholders may not be accepted by the Company.

The Company, however, may redeem Shares whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interests of the Company.

Shares may be redeemed on a pro-rata basis between existing shareholders for example (i) in order to distribute to the shareholders upon the disposal of an investment asset by the Company the net proceeds of such investment, notwithstanding any other distribution pursuant to Article 26 herein or (ii) if the value of the assets of the Company has decreased to an amount determined by the General Partner to be below the minimum level for the Company to be operated in an economically efficient manner.

Redemptions will be made in accordance with the principles set forth in the Memorandum.

In addition thereto, the Shares may be redeemed compulsorily if a shareholder ceases to be or is found not to be a well-informed Investor within the meaning of the SICAR Law. Such compulsory redemption shall be made under the conditions set forth in the Memorandum.

The Company shall have the right, if the General Partner so determines, to satisfy payment of the redemption price to any shareholder who agrees, in specie by allocating to the shareholder investments from the portfolio of assets of the relevant Sub-Fund equal to the value of the Shares to be redeemed. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other shareholders of the relevant Sub-Fund and the valuation used shall be confirmed by a special report of the auditor of the Company. The costs of any such transfers shall be borne by the transferee.

Art. 13. Conversion of Shares. Shareholders are entitled neither to request the conversion of the Shares they hold in one Sub-Fund into Shares of another Sub-Fund, nor to request the conversion of the Shares they hold in one Class of Shares into another Class of Shares within the same Sub-Fund.

Art. 14. Determination of the Net Asset Value. The net asset value of each Class (the "Net Asset Value"), will be determined under the responsibility of the General Partner once a year, that is December 31 of each given year and such other date as determined from time to time by the General Partner ("Valuation Date").

The Company will compute the Net Asset Value per Class as follows: each Class participates in a Sub-Fund according to the portfolio and distribution entitlements attributable to each such Class. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Class (as defined in the relevant Appendices) on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Date. The same principles will apply as to the calculation of the Net Asset Value of Series of Shares within a Class.

The Net Asset Value per Share of that Class on a Valuation Date equals the total Net Asset Value of that Class on that Valuation Date divided by the total number of Shares of that Class then outstanding on that Valuation Date.

The value of the net assets of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The value of the Company shall be determined as follows:

(1) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

(2) any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market, relating to pending investments, shall be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset shall be determined on the basis of its foreseeable realisation value estimated by the General Partner in good faith;

(3) investments in private equity securities other than the securities mentioned above shall be valued according to the following principles:

The General Partner shall take into account the guidelines and principles for valuation of portfolio companies set out by the European Venture Capital Association (EVCA), with particular consideration of the following factors:

Investments in companies acquired in the 12 month period prior to the Valuation Date shall be valued at cost unless the General Partner considers that there has been a material deterioration in the financial position of any Sub-Fund's Portfolio Company (as defined in the Memorandum).

Where a significant transaction which establishes an arm's length price has been effected, this transaction shall form the basis of valuation.

Otherwise, unquoted companies shall normally be valued by reference to their profits and relevant financial multiples (price/earnings, price/cash flows, enterprise value/earnings before interest and tax) applicable to comparable quoted companies less a suitable discount to reflect the lack of marketability of the shares. Profits for the purpose of the valuations shall be those disclosed in the latest audited accounts taking into consideration subsequent management accounts. In the event that the General Partner is unable to find appropriate comparable companies, the following methods of valuation shall be used.

By reference to relevant and applicable sub-sector average multiple; or

The General Partner may apply the actual entry multiples paid for the investment to the investment's last trading figures.

Consideration, if applicable, shall also be given to other factors including the asset backing, current year budgeted profits and any other short-term prospects of the sale of shares of any Sub-Fund's Portfolio Company.

In absence of unusual circumstances, valuation of unquoted companies shall be reviewed on each Valuation Date.

(4) the value of any other assets of each Sub-Fund shall be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or, if such acquisition price is not representative, on the reasonably foreseeable sales price thereof determined prudently and in good faith.

The Net Asset Value per each Class as of any Valuation Date shall be made available to the Shareholders at the registered office of the Company within ninety (90) business days following the relevant Valuation Date.

The General Partner may suspend the determination of the Net Asset Value:

a) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company attributable to such Sub-Fund would be impracticable; or

b) during any breakdown in the means of information normally employed in determining the price or value of any of the investments of such Sub-Fund or the current price or values on any stock exchange or other market in respect of the assets of such Sub-Fund; or

c) when, for any other reason, the prices of any investments owned by the Company attributable to any Sub-Fund cannot be promptly or accurately ascertained.

Art. 15. General Partner. The Company may be managed by SINEQUANON GENERAL PARTNER LUXEMBOURG S.A., société anonyme having its registered office at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes (associé gérant commandité), a company incorporated under the laws of Luxembourg (herein referred to as the "General Partner").

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as General Partner of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided an administrator, who needs not be a shareholder, is appointed to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the articles, a successor General Partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the General Partner.

Art. 16. Powers and Decisions of the General Partner. The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of each Sub-Fund.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of incorporation to the general meeting of shareholders are within the powers of the General Partner.

The General Partner may, under its own responsibility, appoint investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents. The General Partner may enter into agreements with such persons or companies for the provision of their services, the delegation of powers to them, and the determination of their remuneration to be borne by the relevant Sub-Fund.

The General Partner shall appoint Sinequanon Capital Partners Belgium S.A. as an investment manager to the Company (the "Investment Manager"). The Investment Manager shall be entitled to the fees set forth in the Memorandum.

All investment and divestment decisions made by the General Partner shall be approved by a vote of 75 % of its board members present or represented at a quarterly board meeting.

Art. 17. Signatory Authority. Vis-a-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the General Partner or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the General Partner.

Art. 18. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any one or more of the directors or officers of the General Partner is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm.

Any director or officer of the General Partner who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Transactions in which such a party is involved are valid and legally binding for the Company towards third parties only (i) if the interest of the director or officer in the conclusion of the business has been duly disclosed to the General Partner before the conclusion of the business and (ii) after that the General Partner has determined and approved that the transaction is still, after such disclosure, in the best interests of the Company and in compliance with the Memorandum.

Art. 19. Custodian. The Company will enter into a custodian agreement with a Luxembourg bank (the "Custodian") which meets the requirements of the SICAR Law. The Custodian may, under its own responsibility, delegate to any agent so appointed in good faith any of his duties under this agreement.

The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Custodian, which will fulfil the obligations and duties provided for by the SICAR Law.

In particular, the Custodian is responsible for the general supervision of the assets of the Company and is also specifically required to:

a) ensure that the subscription proceeds of the Shares are remitted to it within the time limits provided for in the Articles;

b) ensure that, in transactions involving the assets of any Sub-Fund, the consideration is remitted to it within the usual time limits, and;

c) ensure that the income of any Sub-Fund is applied in accordance with the Articles.

If the Custodian desires to withdraw, the General Partner shall use its best efforts to find a successor Custodian within two (2) months of the effectiveness of such withdrawal. Until a replacement custodian is engaged, which must happen within such period of two months, the Custodian shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company.

The General Partner may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Custodian shall respectively cease:

in the event of voluntary withdrawal of the Custodian or of its removal by the Company; until it is replaced, which must happen within two months, the Custodian shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company; or

in the event the Custodian or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceedings or have been put into liquidation; or in the event the Luxembourg Supervisory Authority withdraws its authorization of the Company or the Custodian.

Art. 20. General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. Any resolution of the general meeting of shareholders creating rights or obligations vis-à-vis third parties must be approved by the General Partner.

Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed with a simple majority of the votes validly cast, unless the item to be resolved upon relates to an amendment of the articles of incorporation, in which case the resolution will be passed with (i) a presence quorum of fifty one (51) percent of the Share capital, (ii) the approval of a majority of at least two-third of the votes validly cast and (iii) the consent of the General Partner.

General meetings of shareholders shall be convened by the General Partner. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the General Partner setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the company's share capital. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

Shareholders taking part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

The annual general meeting shall be held on the 1st Wednesday of June at 11:00am at the registered office or at a place specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

A shareholder may act at any general meeting by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder and who may be a director of the General Partner.

Art. 21. General Meeting in a Sub-Fund or a Class of Shares. Each amendment to the present Articles entailing a variation of rights of a class or classes issued in respect of any Sub-Fund or of any class of Shares must be approved by a resolution of the shareholders' meeting of the Company and of separate meeting(s) of the holders of Shares of the relevant Sub-Fund, or class or classes concerned.

The provision of Article 20 shall apply, mutatis mutandis, to such general meeting.

Art. 22. Indemnification. Any Sub-Fund will indemnify, to the maximum extent permitted by Luxembourg law, the General Partner, the Investment Manager, and their respective directors, officers, partners, employees, affiliates and assigns, against liabilities, claims and related expenses including attorneys' fees, incurred by reason of any action performed or omitted in connection with the activities of such Sub-Fund or in dealing with third parties on behalf of the Sub-Fund, provided such action or decision not to act was taken in good faith, and does not constitute gross negligence, intentional misconduct, a knowing violation of law or an intentional or material breach of these Articles or any advisory agreement.

Art. 23. Auditors. The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

The auditor shall comply with all obligations and fulfill all requirements prescribed by the SICAR Law.

Art. 24. Fiscal Year. The Company's fiscal year commences on 1st January and ends on 31st December.

Art. 25. Annual Report. The Company shall publish one annual report within a period of six (6) months as of the end of the fiscal year concerned.

Art. 26. Distributions. The General Partner will distribute proceeds realized from disposals of investments, plus any dividends or interest income received to Shareholders as soon as practicable, provided however that in no event shall the net assets of the Company fall below the legal minimum of €1 million; however, the General Partner may retain any and all amounts of such proceeds which it considers prudent reserves against future expenses and liabilities of the Company.

Dividends, interim dividends and distributions in general shall be declared or paid at any time with regard to any financial year of the Company (or part thereof), as the General Partner shall determine.

Distribution will be made in cash, in euros or in kind at the sole discretion of the General Partner (distribution in kind may be made only with the consent of a majority of the Shareholders where the securities distributed are not quoted on a recognized market and in the interest of the Shareholders) and as further described in the Memorandum.

Distributions attributable to any investment in a Sub-Fund will be allocated among the Shareholders of such Sub-Fund and the General Partner following each Sub-Fund's distribution's order as described in the relevant Appendix.

Art. 27. The SICAR status. The general meeting of the Shareholders shall have the right, at anytime, to decide that the SICAR renounces to be subject to the SICAR Law, and consequently to modify any reference to the SICAR Law within the articles of association.

In this context, any resolution shall be considered as validly passed if it is passed by unanimity of shareholders present or represented.

For the avoidance of any doubt, any other resolution of the general meeting of the Shareholders shall continue to be passed by as provided by article 20 of the Articles.

Art. 28. Dissolution and Liquidation of the Company. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators (the "Liquidator(s)") (which may be the General Partner) as appointed by the general meeting of the Shareholders as Liquidator, pursuant to the SICAR Law. Cash assets which have not been claimed by Shareholders at the close liquidation will be deposited in escrow with the Caisse des Consignations in Luxembourg. Should such amounts not be claimed within the prescribed period of thirty (30) years, they may be forfeited.

The Liquidator, who may be a natural person or a legal entity, appointed by the general meeting of the Shareholders shall proceed with the orderly sale or liquidation of the assets of the Company and shall apply and distribute the proceeds of such sale or liquidation in the following order of priority, unless otherwise required by law:

first, to pay all creditors of the Company (including Shareholders who are creditors) in the order of priority provided by law or otherwise;

second to pay all expenses of liquidation;

third, if any proceeds remain, for distribution to the Shareholders or their legal representatives according to the general principles of distribution set forth in Article 26 hereof.

Upon dissolution, the Liquidator may (a) liquidate all or a portion of the Company assets and apply the proceeds of such liquidation in the manner set forth above and/or (b) hire independent appraisers to appraise the value of the Company assets not sold or otherwise disposed of, or determine the fair market value of such assets, and allocate any unrealized gain or loss determined by such appraisal to the Shareholders as though the properties in question had been sold on the date of distribution and, after giving effect to any such adjustment, distribute said assets in the manner set forth above, provided that the Liquidator shall in good faith attempt to liquidate sufficient Company assets to satisfy in cash the debts and liabilities described above.

A reasonable amount of time shall be allowed for the orderly liquidation of the assets of the Company and the discharge of liabilities to creditors, so as to enable the Liquidator to minimize the losses attendant in liquidation.

Art. 29. Dissolution and Liquidation of a Sub-Fund. The General Partner of the Company may decide to liquidate one Sub-Fund if the net assets of such Sub-Fund have decreased to, or have not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Sub-Fund to be operated in an economically efficient manner or if a change in the economic or political situation relating to the Sub-Fund concerned would justify such liquidation. Any Shareholders will be notified by registered letter with return receipt requested sent by the Company of any decision to liquidate the relevant Sub-Fund prior to the effective date of the liquidation and the notice will indicate the reasons for, and the procedures of, the liquidation operations.

Assets, which could not be distributed to their beneficiaries upon closing of the liquidation of the Sub-Fund concerned, will be deposited with the custodian for a period of six months after the end of the liquidation. After such time, the assets will be deposited with the "Caisse des Consignations" on behalf of their beneficiaries.

In the same circumstances as provided above, the General Partner may decide to terminate one Sub-Fund and contribute its assets into another Sub-Fund. The General Partner may resolve to amalgamate two or more Sub-Funds if it believes that such a course of action is in the best interests of the Shareholders of the relevant Sub-Fund. Affected Shareholders will be notified any such decision and relevant information in relation to the new Sub-Fund. Notice will be provided at least one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request that their Shares be redeemed before the amalgamation is completed.

Where assets are to be contributed to another Sub-Fund, the amalgamation will be binding only on Shareholders in the relevant Sub-Funds who will expressly consent to the amalgamation. Where the General Partner does not have the authority to do so or where the General Partner determines that the decision should be put to the Shareholders for their approval, the decision to liquidate or to merge a Sub-Fund with another may instead be taken at a meeting of Shareholders of the relevant Sub-Funds. At the relevant meeting of Shareholders in the Sub-Funds, no quorum will be required and any decision to liquidate or merge must be approved by Shareholders at a simple majority of the Shares present or represented. Shareholders will be notified by the Company of any resolution to proceed with liquidation or amalgamation at least one month before the effective date of the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund (s) in order to enable Shareholders to request redemption or conversion of their Shares before the liquidation or amalgamation of the concerned Sub-Fund(s) takes place.

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time and the SICAR Law.

All legal proceedings relating to disputes arising out of or relating to this document shall be subject to the exclusive jurisdiction of the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg.

In case of discrepancy between English version and French version of such articles of incorporation, the English version will prevail."

Ninth resolution

The general meeting decides to adopt the new version of the Memorandum as attached to the convening notice to the general meeting.

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about two thousand Euro (€ 2,000.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuvième jour de mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SINEQUANON S.C.A., SICAR, une société en la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable qualifiée de société d'investissement en capital à risque (SICAR), constituée suivant acte reçu le 14 novembre 2006 par le notaire Henri Hellinckx alors de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 713 du 26 avril 2007 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés une dernière fois par acte du notaire Henri Hellinckx, précité en date du 30 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1627 du 2 août 2007.

L'assemblée est présidée par Claudia SCHWEICH, employée privée, demeurant professionnellement au 14, rue du Marché aux Herbes, L - 1728 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Pierre-Siffrein GUILLET, employé privé, demeurant au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Arnaud BON, employé privé, demeurant à au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation de la transformation de la Société en SICAR à compartiments multiples,
2. Modification des statuts de la Société (les Statuts),

3. Modification du prospectus de la Société (le Prospectus),
4. Refonte complète des Statuts et rénumérotation des articles des Statuts, et
5. Divers.

II.- que le Président commente l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée a été convoquée comme suit:

1. Présentation de la transformation de la Société en SICAR à compartiments multiples

Le Président rappelle que la loi du 24 octobre 2008 portant amélioration du cadre législatif de la place financière de Luxembourg a modifiée la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) en autorisant la création de plusieurs compartiments dans une même SICAR.

Cette possibilité légale permettra à l'associé commandité de la Société, après adaptation des Statuts et du Prospectus, de créer de nouveaux compartiments au sein de la Société.

Dans ce cadre, l'actionnaire gérant commandité, avec l'assistance de SGG SA, a soumis à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) des versions modifiées des Statuts et du Prospectus lesquelles permettront, après adoption par la présente Assemblée, la mise en place de plusieurs compartiments.

2. Modification des Statuts

Les modifications suivantes sont soumises à l'Assemblée:

1. MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société ne pourra être dissoute qu'à l'expiration du terme de son dernier Compartiment (tels que définis ci-après).

Le Gérant détermine le terme de chaque Compartiment et, le cas échéant, les modalités et les conditions de la prorogation de ce terme dans le Prospectus (tel que défini ci-après) et l'annexe du Prospectus définissant les caractéristiques de ce Compartiment (une "Annexe").

Dans tous les cas, la Société peut être liquidée à tout moment, sur proposition du Gérant, par décision de l'assemblée générale des actionnaires soumise au quorum et à la majorité requis pour la modification des statuts (ci-après les "Statuts")."

2. MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 7. Capital social.**

(a) Le capital de la Société est variable et, par conséquent, à tout moment égal à la somme de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment de la Société calculée conformément à l'article 14 des présents Statuts. Le capital social est représenté par des actions sans valeur nominale (les "Actions"). Le capital minimum de la Société, qui doit être atteint dans un

délai de douze (12) mois à partir de la date d'agrément de la Société en tant que SICAR est d'un million d'euros (1.000.000 EUR).

(b) La Société est constituée d'un ou plusieurs compartiments au sens de l'article 3 de la Loi SICAR, dont les actifs sont investis au bénéfice exclusif du ou des compartiments concernés (chacun, un "Compartiment"). Le Gérant peut, à tout moment qu'il estime approprié, décider de créer de nouveaux Compartiments. La Société est une seule et même entité juridique. Cependant, vis-à-vis des tiers, en particulier envers les créanciers de la Société, chaque Compartiment répondra de son passif et ses engagements exclusivement sur ses propres actifs.

(c) Le capital de chaque Compartiment peut être représenté par les trois (3) classes d'Actions suivantes (les "Classes") sans valeur nominale:

"Action de Commandité": action unique souscrite par le Gérant en tant qu'actionnaire gérant commandité de la Société;

"Actions de Carried Interest": actions souscrites par des actionnaires privilégiés lors de la constitution de la Société et pouvant être émises en temps voulu par la Société; et

"Actions Ordinaires": actions pouvant être souscrites en temps voulu par des actionnaires qualifiés d'Actionnaires Commanditaires (Ordinary Shareholders) aux termes du Prospectus. Les droits spécifiques découlant de la détention d'Actions Ordinaires sont décrits plus en détail à l'article 26.

Lors de la constitution de la Société, l'Action de Commandité ainsi que chaque Action de Carried Interest émises ont été libérées à concurrence de 25%.

Les détenteurs d'actions, quelle que soit leur classe, sont définis collectivement comme les actionnaires (les "Actionnaires"), et séparément, comme les porteurs d'actions de carried interest (les "Porteurs d'Actions de Carried Interest") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions de Carried Interest, et comme les porteurs d'actions ordinaires (les "Porteurs d'Actions Ordinaires") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions Ordinaires.

Les règles de distributions pour les Actions de Carried Interest et pour les Actions Ordinaires sont décrites à l'article 26 des présents Statuts.

(d) Afin de déterminer le capital de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Classe et/ou Compartiment sont convertis en euros s'ils ne sont pas déjà libellés en euros ("€")."

3. MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 11. Emission des Actions.** Le Gérant est autorisé à émettre à tout moment un nombre illimité d'Actions dans un Compartiment et/ou une Classe sans réserver de droit préférentiels aux Actionnaires existants.

Tout Compartiment peut décider d'émettre des Actions en échange d'une contribution de titres ou autre actifs, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise, notamment l'obligation de délivrer un rapport d'évaluation de l'auditeur de la Société et à condition que ces titres ou autres actifs soient conformes aux objets et à la stratégie d'investissement dudit Compartiment.

Chaque Compartiment définit sa propre procédure d'émission d'actions comme plus amplement décrit dans l'annexe y relatif."

4. MODIFICATION DE L'ARTICLE 13 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 13. Conversion des Actions.** Les actionnaires ne sont autorisés ni à demander la conversion de leurs titres d'un Compartiment en titres d'un autre Compartiment ni à demander la conversion de leurs titres d'une Catégorie en une autre Catégorie de titres au sein du même Compartiment."

5. MODIFICATION DE L'ARTICLE 21 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 21. Assemblée générale des actionnaires des compartiments ou des Catégories d'actions.** Chaque modification des présents Statuts entraînant une modification des droits d'une Classe ou de plusieurs Classes émises par rapport à un Compartiment ou à certaines Classes doivent être approuvées par décision de l'assemblée générale de la Société et par les assemblées générales des actionnaires ou des Compartiments concernés.

Les dispositions de l'article 20 s'appliqueront, mutatis mutandis à de telles assemblées générales."

6. MODIFICATION DE L'ARTICLE 27 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 27. Statut de SICAR.** L'assemblée générale des actionnaires a la possibilité, à tout moment, de soustraire la SICAR à la Loi SICAR et, par conséquent, peut modifier toute référence à cette même loi dans les Statuts.

Dans ce seul cas, toute résolution doit être considérée comme régulièrement adoptée si elle est votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Afin d'éviter tout problème d'interprétation, toute autre résolution votée par l'assemblée générale des actionnaires devra être votée comme il l'est prévu à l'article 20 des Statuts."

7. MODIFICATION DE L'ARTICLE 29 DES STATUTS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

" **Art. 29. Clôture, Liquidation et Fusion de Compartiments.** Le Gérant peut décider de liquider un Compartiment si les actifs nets de ce Compartiment ont diminué ou n'ont pas atteint un montant déterminé par le Gérant comme le montant minimum pour ce Compartiment pour opérer de manière économiquement efficace ou si un changement dans la situation politique ou économique affectant ce Compartiment justifierait cette liquidation. Les Actionnaires concernés se verront notifiés par la Société toute décision de liquider le Compartiment avant la date prévue dans le Prospectus. La notification se fera par lettre recommandée avec accusé de réception et détaillera les raisons d'une telle décision ainsi que les procédures y relatives.

Les actifs qui n'auront pas été distribués à leurs bénéficiaires à la clôture de la liquidation du Compartiment concerné, seront déposés auprès d'un dépositaire pour une période de six mois après la clôture de la liquidation. Par la suite, les actifs seront déposés auprès de la Caisse des Consignations au profit des bénéficiaires.

Dans les mêmes circonstances que celles décrites ci-dessus, le Gérant pourra décider de fermer un Compartiment et d'attribuer les avoirs de ce Compartiment à ceux d'un Compartiment existant au sein de la Société. Le Gérant pourra décider de combiner deux ou plusieurs Compartiments s'il estime cela dans l'intérêt des Actionnaires des Compartiments concernés. Les Actionnaires concernés seront informés de toute décision et de toute information en relation avec le nouveau Compartiment. Ils en seront informés au moins un mois avant que la fusion ne devienne effective afin de leur permettre de demander le rachat de leurs Actions avant que la fusion ne soit complétée.

Au cas où les actifs sont attribués à un autre Compartiment, la fusion ne sera effective que pour les seuls Actionnaires ayant expressément accepté la fusion. Au cas où le Gérant n'a pas autorité pour ce faire ou au cas où le Gérant décide de soumettre la décision à l'approbation des Actionnaires, la décision de liquider ou de fusionner est alors prise par une assemblée des Actionnaires des Compartiments concernés. Lors de la réunion y relative aucun quorum ne s'applique et toute décision de liquidation ou de fusion est prise par les Actionnaires à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés. Les Actionnaires se voient notifier par la Société toute décision de procéder à la liquidation ou à la fusion au moins un mois avant la date effective de la liquidation ou de la fusion afin de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions avant que la liquidation ou la fusion n'aient lieu."

3. MODIFICATION DU PROSPECTUS

La modification du Prospectus, dont la nouvelle version a été envoyée aux actionnaires de la Société avec la convocation à la présente Assemblée, est soumise à l'accord de l'Assemblée.

En particulier, l'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la nouvelle version du Prospectus serait désormais organisée en deux parties:

- une partie générale, applicable à tout compartiment, et
- une partie spéciale, comprenant les stipulations spécifiques applicables à chaque compartiment.

III.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

IV.- Qu'il appert de cette liste de présence que des 52 actions de participations (actions de Carried Interest), 9,42 actions ordinaires et une action de commandité en circulation, toutes lesdites actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

V.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Après discussions et approbations, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société ne pourra être dissoute qu'à l'expiration du terme de son dernier Compartiment (tels que définis ci-après).

Le Gérant détermine le terme de chaque Compartiment et, le cas échéant, les modalités et les conditions de la prorogation de ce terme dans le Prospectus (tel que défini ci-après) et l'annexe du Prospectus définissant les caractéristiques de ce Compartiment (une "Annexe").

Dans tous les cas, la Société peut être liquidée à tout moment, sur proposition du Gérant, par décision de l'assemblée générale des actionnaires soumise au quorum et à la majorité requis pour la modification des statuts (ci-après les "Statuts")."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 7. Capital social.**

(a) Le capital de la Société est variable et, par conséquent, à tout moment égal à la somme de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment de la Société calculée conformément à l'article 14 des présents Statuts. Le capital social est représenté par des actions sans valeur nominale (les "Actions"). Le capital minimum de la Société, qui doit être atteint dans un délai de douze (12) mois à partir de la date d'agrément de la Société en tant que SICAR est d'un million d'euros (1.000.000 EUR).

(b) La Société est constituée d'un ou plusieurs compartiments au sens de l'article 3 de la Loi SICAR, dont les actifs sont investis au bénéfice exclusif du ou des compartiments concernés (chacun, un "Compartiment"). Le Gérant peut, à tout moment qu'il estime approprié, décider de créer de nouveaux Compartiments. La Société est une seule et même entité juridique. Cependant, vis-à-vis des tiers, en particulier envers les créanciers de la Société, chaque Compartiment répondra de son passif et ses engagements exclusivement sur ses propres actifs.

(c) Le capital de chaque Compartiment peut être représenté par les trois (3) classes d'Actions suivantes (les "Classes") sans valeur nominale:

"Action de Commandité": action unique souscrite par le Gérant en tant qu'actionnaire gérant commandité de la Société;

"Actions de Carried Interest": actions souscrites par des actionnaires privilégiés lors de la constitution de la Société et pouvant être émises en temps voulu par la Société; et

"Actions Ordinaires": actions pouvant être souscrites en temps voulu par des actionnaires qualifiés d'Actionnaires Commanditaires (Ordinary Shareholders) aux termes du Prospectus. Les droits spécifiques découlant de la détention d'Actions Ordinaires sont décrits plus en détail à l'article 26.

Lors de la constitution de la Société, l'Action de Commandité ainsi que chaque Action de Carried Interest émises ont été libérées à concurrence de 25%.

Les détenteurs d'actions, quelle que soit leur classe, sont définis collectivement comme les actionnaires (les "Actionnaires"), et séparément, comme les porteurs d'actions de carried interest (les "Porteurs d'Actions de Carried Interest") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions de Carried Interest, et comme les porteurs d'actions ordinaires (les "Porteurs d'Actions Ordinaires") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions Ordinaires.

Les règles de distributions pour les Actions de Carried Interest et pour les Actions Ordinaires sont décrites à l'article 26 des présents Statuts.

(d) Afin de déterminer le capital de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Classe et/ou Compartiment sont convertis en euros s'ils ne sont pas déjà libellés en euros ("€")."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 11. Emission des Actions.** Le Gérant est autorisé à émettre à tout moment un nombre illimité d'Actions dans un Compartiment et/ou une Classe sans réserver de droit préférentiels aux Actionnaires existants.

Tout Compartiment peut décider d'émettre des Actions en échange d'une contribution de titres ou autre actifs, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise, notamment l'obligation de délivrer un rapport d'évaluation de l'auditeur de la Société et à condition que ces titres ou autres actifs soient conformes aux objets et à la stratégie d'investissement dudit Compartiment.

Chaque Compartiment définit sa propre procédure d'émission d'actions comme plus amplement décrit dans l'annexe y relatif."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 13. Conversion des Actions.** Les actionnaires ne sont autorisés ni à demander la conversion de leurs titres d'un Compartiment en titres d'un autre Compartiment ni à demander la conversion de leurs titres d'une Catégorie en une autre Catégorie de titres au sein du même Compartiment."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 21 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 21. Assemblée générale des actionnaires des compartiments ou des catégories d'actions.** Chaque modification des présents Statuts entraînant une modification des droits d'une Classe ou de plusieurs Classes émises par rapport à un Compartiment ou à certaines Classes doivent être approuvées par décision de l'assemblée générale de la Société et par les assemblées générales des actionnaires ou des Compartiments concernés.

Les dispositions de l'article 20 s'appliqueront, mutatis mutandis à de telles assemblées générales."

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 27 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 27. Statut de SICAR.** L'assemblée générale des actionnaires a la possibilité, à tout moment, de soustraire la SICAR à la Loi SICAR, et, par conséquent, peut modifier toute référence à cette même loi dans les Statuts.

Dans ce seul cas, toute résolution doit être considérée comme régulièrement adoptée si elle est votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Afin d'éviter tout problème d'interprétation, toute autre résolution votée par l'assemblée générale des actionnaires devra être votée comme il l'est prévu à l'article 20 des Statuts."

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 29 des Statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 29. Clôture, Liquidation et Fusion de Compartiments.** Le Gérant peut décider de liquider un Compartiment si les actifs nets de ce Compartiment ont diminué ou n'ont pas atteint un montant déterminé par le Gérant comme le montant minimum pour ce Compartiment pour opérer de manière économiquement efficace ou si un changement dans la situation politique ou économique affectant ce Compartiment justifierait cette liquidation. Les Actionnaires concernés se verront notifiés par la Société toute décision de liquider le Compartiment avant la date prévue dans le Prospectus. La notification se fera par lettre recommandée avec accusé de réception et détaillera les raisons d'une telle décision ainsi que les procédures y relatives.

Les actifs qui n'auront pas été distribués à leurs bénéficiaires à la clôture de la liquidation du Compartiment concerné, seront déposés auprès un dépositaire pour une période de six mois après la clôture de la liquidation. Par la suite, les actifs seront déposés auprès de la Caisse des Consignations au profit des bénéficiaires.

Dans les mêmes circonstances que celles décrites ci-dessus, le Gérant pourra décider de fermer un Compartiment et d'attribuer les avoirs de ce Compartiment à ceux d'un Compartiment existant au sein de la Société. Le Gérant pourra décider de combiner deux ou plusieurs Compartiments s'il estime cela dans l'intérêt des Actionnaires des Compartiments concernés. Les Actionnaires concernés seront informés de toute décision et de toute information en relation avec le nouveau Compartiment. Ils en seront informés au moins un mois avant que la fusion ne devienne effective afin de leur permettre de demander le rachat de leurs Actions avant que la fusion ne soit complétée.

Au cas où les actifs sont attribués à un autre Compartiment, la fusion ne sera effective que pour les seuls Actionnaires ayant expressément accepté la fusion. Au cas où le Gérant n'a pas autorité pour ce faire ou au cas où le Gérant décide de soumettre la décision à l'approbation des Actionnaires, la décision de liquider ou de fusionner est alors prise par une assemblée des Actionnaires des Compartiments concernés. Lors de la réunion y relative aucun quorum ne s'applique et toute décision de liquidation ou de fusion est prise par les Actionnaires à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés. Les Actionnaires se voient notifier par la Société toute décision de procéder à la liquidation ou à la fusion au moins un mois avant la date effective de la liquidation ou de la fusion afin de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions avant que la liquidation ou la fusion n'aient lieu."

Huitième résolution

L'assemblée décide d'adopter la version refondue des Statuts telle qu'elle suit:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions de la Société (telle que définie ci-dessous), une société en la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable qualifiée de société d'investissement en capital à risque ("SICAR") sous la dénomination de "SINEQUANON S.C.A., SICAR" (la "Société").

La Société sera soumise à la loi du 15 juin 2004 relative à la SICAR telle que modifiée (la "Loi SICAR").

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, grand-duché de Luxembourg. La Société peut établir, par décision du Gérant (tel que défini ci-dessous), des filiales, succursales ou bureaux, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société ne pourra être dissoute qu'à l'expiration du terme de son dernier Compartiment (tels que définis ci-après).

Le Gérant détermine le terme de chaque Compartiment et, le cas échéant, les modalités et les conditions de la prorogation de ce terme dans le Prospectus (tel que défini ci-après) et l'annexe du Prospectus définissant les caractéristiques de ce Compartiment (une "Annexe").

Dans tous les cas, la Société peut être liquidée à tout moment, sur proposition du Gérant, par décision de l'assemblée générale des actionnaires soumise au quorum et à la majorité requis pour la modification des statuts (ci-après les "Statuts").

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est le placement des fonds dont elle dispose en valeurs représentatives de capital à risque, au sens le plus large autorisé par l'article 1 de la Loi SICAR.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose en tout autre avoir ou actif autorisé par la loi et compatible avec son objet.

En outre, la Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations jugées utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, au sens le plus large autorisé par la Loi SICAR.

Art. 5. Responsabilité. Le Gérant est solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées au moyen des actifs de la Société, ou de chacun de ses Compartiments. Les détenteurs d'Actions s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque capacité que ce soit, si ce n'est en exerçant leurs droits d'actionnaires lors des assemblées générales, et ne seront engagés que dans la limite de leurs apports à la Société.

Art. 6. Détermination des objectifs et Politiques d'investissement. Le Gérant détermine les objectifs et politiques d'investissement de la Société ainsi que de ses Compartiments et les lignes de conduite à suivre dans la gestion et la conduite des affaires de la Société en relation avec ces objectifs et politiques, tels dans le prospectus de la Société (le "Prospectus"), conformément aux lois et règlements en vigueur.

Art. 7. Capital social.

(a) Le capital de la Société est variable et, par conséquent, à tout moment égal à la somme de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment de la Société calculée conformément à l'article 14 des présents Statuts. Le capital social est représenté par des actions sans valeur nominale (les "Actions"). Le capital minimum de la Société, qui doit être atteint dans un délai de douze (12) mois à partir de la date d'agrément de la Société en tant que SICAR est d'un million d'euros (1.000.000 EUR).

(b) La Société est constituée d'un ou plusieurs compartiments au sens de l'article 3 de la Loi SICAR, dont les actifs sont investis au bénéfice exclusif du ou des compartiments concernés (chacun, un "Compartiment"). Le Gérant peut, à tout moment qu'il estime approprié, décider de créer de nouveaux Compartiments. La Société est une seule et même entité juridique. Cependant, vis-à-vis des tiers, en particulier envers les créanciers de la Société, chaque Compartiment répondra de son passif et ses engagements exclusivement sur ses propres actifs.

(c) Le capital de chaque Compartiment peut être représenté par les trois (3) classes d'Actions suivantes (les "Classes") sans valeur nominale:

(i) "Action de Commandité": action unique souscrite par le Gérant en tant qu'actionnaire gérant commandité de la Société;

(ii) "Actions de Carried Interest": actions souscrites par des actionnaires privilégiés lors de la constitution de la Société et pouvant être émises en temps voulu par la Société; et

(iii) "Actions Ordinaires": actions pouvant être souscrites en temps voulu par des actionnaires qualifiés d'Actionnaires Commanditaires (Ordinary Shareholders) aux termes du Prospectus: Les droits spécifiques découlant de la détention d'Actions Ordinaires sont décrits plus en détail à l'article 26.

Lors de la constitution de la Société, l'Action de Commandité ainsi que chaque Action de Carried Interest émises ont été libérées à concurrence de 25%.

Les détenteurs d'actions, quelle que soit leur classe, sont définis collectivement comme les actionnaires (les "Actionnaires"), et séparément, comme les porteurs d'actions de carried interest (les "Porteurs d'Actions de Carried Interest") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions de Carried Interest, et comme les porteurs d'actions ordinaires (les "Porteurs d'Actions Ordinaires") pour définir les actionnaires porteurs d'Actions Ordinaires.

Les règles de distributions pour les Actions de Carried Interest et pour les Actions Ordinaires sont décrites à l'article 26 des présents Statuts.

(d) Afin de déterminer le capital de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Classe et/ou Compartiment sont convertis en euros s'ils ne sont pas déjà libellés en euros ("€").

Art. 8. Actions. Les Actions s'adressent exclusivement aux Investisseurs Institutionnels, aux Investisseurs Professionnels ou aux Investisseurs Expérimentés, qualifiés d'Investisseurs Avertis au sens de l'article 2 de la Loi SICAR. Une telle restriction ne s'applique pas au détenteur de l'Action de Commandité, qui peut détenir une Action de Commandité sans tomber dans l'une de ces catégories.

Toutes les Actions sont émises sous forme nominative.

La propriété de l'Action nominative s'établit par une inscription sur le registre des actionnaires. Les certificats d'Actions nominatives peuvent être délivrés à la discrétion du Gérant et doivent être signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. Dans l'hypothèse où des certificats d'Actions sont émis, si un actionnaire souhaite que plusieurs certificats d'Actions lui soient délivrés pour ses Actions, le coût y afférent peut être mis à la charge de cet actionnaire.

Toutes les Actions émises doivent être portées au registre des actionnaires (le "Registre") tenu par le Gérant et sous sa responsabilité, ou par une personne désignée à cet effet par la Société. Ce registre contient le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre et la Classe des Actions qu'il détient, le montant payé pour chaque Action ainsi que des références bancaires. Tant qu'aucune communication contraire n'aura été reçue par la Société, l'information contenue dans le Registre sera considérée comme exacte et à jour et il sera notamment possible d'utiliser les adresses inscrites pour l'envoi des communications et informations et les références bancaires inscrites pour l'accomplissement de tout paiement.

Lorsqu'un actionnaire est en mesure d'apporter la preuve à la Société que son certificat d'Action a été égaré, perdu, volé ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande, aux conditions et garanties que la Société peut déterminer sous réserve des dispositions de la loi applicable. Dès l'émission du nouveau certificat d'Action sur lequel il doit être mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat d'Actions original à la place duquel le nouveau a été émis n'aura plus aucune valeur. Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés. La Société peut, de manière discrétionnaire, demander à l'actionnaire le coût d'un duplicata ou d'un nouveau certificat, ainsi que toutes les dépenses raisonnables encourues par la Société en relation avec l'émission et l'inscription au Registre, ou avec l'annulation de l'ancien certificat.

La Société peut décider d'émettre des fractions d'Action jusqu'à trois décimales. De telles fractions d'Actions donneront des droits proportionnels à la fraction d'une Action qu'elles représentent mais ne confèrent pas le droit de vote, sauf dans la mesure où, une fois additionnées, elles représentent une Action entière, auquel cas elles confèrent un droit de vote.

Chaque Action donne droit à une voix à chaque assemblée des actionnaires ainsi que, pour chaque Classe, aux assemblées distinctes des détenteurs d'Actions de chacune des Classes.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété de une ou plusieurs Action(s) est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur cette (ces) Action(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter la (les) Action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à cette (ces) Action(s).

Art. 9. Engagements et Actionnaires Défaillants. Il sera demandé à chaque Actionnaire de signer un contrat de souscription engageant de manière irrévocable ledit actionnaire à effectuer tous les paiements et souscriptions nécessaires eu égard au montant total engagé.

Les engagements seront généralement souscrits et libérés dès qu'il sera nécessaire pour faire face aux investissements décidés par le Compartiment concerné et à ses dépenses. Dans le but des présents Statuts, un "Engagement" signifie le montant total d'investissement que chaque Actionnaire a irrévocablement accepté d'investir dans un ou plusieurs Compartiments et qui sera appelé au fur et à mesure par le Gérant. Un Engagement devient un Engagement souscrit une fois qu'il a été appelé. Les Actions seront émises progressivement à chaque appel de fonds par rapport à l'Engagement souscrit. Les Actionnaires recevront une notification écrite (une "Notification d'Appel de Fonds") de la part du Gérant au minimum dix (10) jours ouvrables avant chaque appel de fonds. Chaque Notification d'Appel de Fonds précisera la date de l'appel de fonds, le montant ainsi que toutes instructions de paiement appropriées. Un jour ouvrable est un jour au cours duquel les banques sont légalement ouvertes au Luxembourg.

Au terme de la période d'engagement, tel que précisé dans le Prospectus et chacune des Annexes concernées, l'ensemble des Engagements non souscrits et libérés ne feront plus l'objet de nouvelles obligations envers la Société dans le cadre de nouveaux investissements, sous réserve, toutefois, de l'approbation d'appels de fonds ultérieurs (dans des cas spécifiques, tel que décrit dans le Prospectus et la ou les Annexes concernées) accordée par l'assemblée générale des actionnaires, conformément aux exigences en matière de quorum et de majorité applicables pour toute modification des présents Statuts.

Au terme du dernier de la période d'engagement telle que déterminée dans le Prospectus et l'Annexe pertinente, tous les Engagements non encore appelés ne seront plus dus à la Société pour la mise oeuvre de nouveaux investissements, sauf à ce que des appels de fonds supplémentaires ne soient décidés (dans les cas prévus par le Prospectus et l'Annexe) par une assemblée des Actionnaires du Compartiment concerné, dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour la modification des présents Statuts

Tout Porteur d'Actions qui ne paie pas l'intégralité du montant précisé dans la Notification d'Appel de Fonds dans les dix (10) jours ouvrables de la date spécifiée à laquelle les fonds sont dus, peut être désigné comme actionnaire défaillant (un "Actionnaire Défaillant") à la discrétion du Gérant, tel que précisé dans le Prospectus. Le Gérant, à sa seule discrétion, peut annuler ou permettre la résolution d'un défaut de paiement, sous réserve des conditions que le Gérant et l'Actionnaire Défaillant en question peuvent convenir en temps utile.

Un Actionnaire Défaillant:

- ne peut recevoir aucune distribution de quelque nature que ce soit, et ne peut participer à aucune consultation d'actionnaires jusqu'à la date de la dissolution de la Société ou jusqu'à ce que le défaut soit résolu.

- est obligé de payer, pour la durée de tout retard dans le paiement des montants dus, automatiquement et sans qu'aucune autre formalité quelle qu'elle soit, ne soit nécessaire, des intérêts calculés prorata temporis sur la base de (i) 18% par an ou (ii) si ce taux excède le taux légal maximal autorisé par la loi, le taux légal maximal, à partir la date à laquelle le paiement était dû, indépendamment des actions que le Gérant pourrait initier pour le compte du ou des Compartiments concernés ou des autres actionnaires contre l'Actionnaire Défaillant et du droit, comme détaillé ci-dessous, pour le Gérant de transférer les actions de ce Porteur d'Actions Ordinaires.

- si le défaut n'est pas résolu au bout d'une période que le Gérant devra déterminer, toutes les actions détenues par l'Actionnaire Défaillant peuvent être vendues à un ou plusieurs tiers désignés par le Gérant. Alternativement, le Gérant aura le droit d'annuler les actions détenues par l'Actionnaire Défaillant, et ces actions devront être considérées comme perdues par confiscation, sous réserve des dispositions légales. Le Gérant déduira du bénéfice net de la vente de ces actions, une somme correspondant à toutes les dépenses effectuées et liées au transfert. Le Gérant déduira ensuite en son nom propre et au nom du Compartiment, toutes les dépenses effectuées par eux et résultant du non paiement.

Dans le cas d'une vente ou d'une perte par confiscation, l'enregistrement correspondant à l'Actionnaire Défaillant sera automatiquement supprimé du registre des actionnaires de la Société.

Art. 10. Transfert d'Actions. Les Actions ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs avertis au sens de la Loi SICAR et sous réserve de l'approbation écrite préalable du Gérant.

Dans la mesure où le Gérant choisirait de refuser l'autorisation du transfert proposé d'Actions d'une Catégorie particulière d'un Compartiment à tout moment, les Porteurs d'Actions de la même Catégorie du même Compartiment doivent avoir un droit de préemption pour acquérir les Actions en question au pro rata de leurs Engagements.

Les transferts d'Actions produisent effet par l'inscription du transfert dans le Registre après délivrance à la Société du certificat de transfert fourni par le Gérant avec l'ensemble des autres documents de transfert nécessaires à la Société et, si des certificats d'Actions ont été émis, les certificats concernés.

Art. 11. Emission des Actions. Le Gérant est autorisé à émettre à tout moment un nombre illimité d'Actions dans un Compartiment et/ou une Classe sans réserver de droit préférentiels aux Actionnaires existants.

Tout Compartiment peut décider d'émettre des Actions en échange d'une contribution de titres ou autre actifs, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise, notamment l'obligation de délivrer un rapport d'évaluation de l'auditeur de la Société et à condition que ces titres ou autres actifs soient conformes aux objets et à la stratégie d'investissement dudit Compartiment.

Chaque Compartiment définit sa propre procédure d'émission d'actions comme plus amplement décrit dans l'annexe y relatif.

Art. 12. Rachat des Actions. La Société est de type fermé, et par conséquent les demandes unilatérales de rachat par les Actionnaires ne peuvent pas être acceptées par la Société.

La Société peut toutefois rembourser des Actions quand le Gérant considère qu'un tel remboursement est dans le meilleur intérêt de la Société.

Les Actions peuvent être rachetées sur une base proportionnelle entre les Actionnaires existants, notamment (i) afin de distribuer auxdits Actionnaires le résultat net issu de la vente d'un actif par la Société, nonobstant toute autre distribution prévue par l'article 26 des présents Statuts, ou (ii) si la valeur des actifs de la Société a atteint un montant considéré par le Gérant comme inférieur au niveau minimum nécessaire à la Société pour fonctionner d'une manière efficiente.

Les rachats seront effectués conformément aux principes établis dans le Prospectus.

En outre, le rachat des Actions peut revêtir un caractère obligatoire si un Actionnaire cesse ou s'avère ne pas être un Investisseur Averti au sens de la Loi SICAR. Un tel rachat obligatoire doit être effectué conformément aux dispositions du Prospectus.

Sur la décision du Gérant, la Société pourra satisfaire au paiement du prix de rachat en faveur de tout Actionnaire y consentant, en attribuant audit Actionnaire des investissements prélevés sur les avoirs du Compartiment concerné et équivalents à la valeur des Actions à racheter. Dans ce cas, la nature ainsi que le type d'avoirs à transférer seront déterminés de manière équitable et raisonnable et sans porter préjudice aux intérêts des autres Actionnaires du Compartiment concerné; le mode d'estimation employé sera confirmé dans un rapport spécial des réviseurs d'entreprise de la Société. Les frais inhérents auxdits transferts seront à charge du cessionnaire.

Art. 13. Conversion des Actions. Les actionnaires ne sont autorisés ni à demander la conversion de leurs titres d'un Compartiment en titres d'un autre Compartiment ni à demander la conversion de leurs titres d'une Catégorie en une autre Catégorie de titres au sein du même Compartiment.

Art. 14. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire. La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Classe (la "Valeur Nette d'Inventaire") est déterminée, sous la responsabilité du Gérant, sur une base biannuelle - le 31 décembre et le 30 juin de chaque année prise en considération, ainsi qu'à toute autre date déterminée de temps à autre par le Gérant (le "Jour d'Évaluation").

La Société calculera la Valeur Nette d'Inventaire par Classe comme suit: chaque Classe de chaque Compartiment prend part dans la Société en fonction du portefeuille et des droits aux distributions attribuables à chacune des Classes. La valeur de l'ensemble du portefeuille et des droits aux distributions attribués à une Classe particulière (tel que déterminé dans l'Annexe concerné) au Jour d'Évaluation donné, diminuée des engagements relatifs à cette Classe existants à ce Jour d'Évaluation, représente la Valeur Nette d'Inventaire totale attribuable à cette Classe au Jour d'Évaluation concerné. Les mêmes principes s'appliqueront pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire d'une Série d'Actions au sein d'une Classe.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe concernée au Jour d'Évaluation est équivalente à la Valeur Nette d'Inventaire totale de la Classe en question à ce Jour d'Évaluation divisée par le nombre total d'Actions restantes au sein de cette Classe audit Jour d'Évaluation.

La valeur des actifs nets de la Société est égale à la différence entre la valeur de ses actifs bruts et ses engagements.

L'évaluation des actifs la Société est déterminée de la façon suivante:

(1) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance tels que précités, mais non encore encaissés, sera censée être le montant total de ces avoirs, sauf s'il est peu probable que ces intérêts soient encaissés, auquel cas le Gérant peut juger approprié de revoir ces intérêts à la baisse afin de renvoyer à une valeur différente davantage représentative de la valeur équitable desdits avoirs;

(2) toute valeur mobilière et tout instrument du marché monétaire cotés ou négociés sur une bourse de valeurs ou sur tout autre marché organisé, en rapport avec des investissements en cours, sont évalués sur la base de leur dernier cours connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de ces avoirs est déterminée sur la base de leur valeur de réalisation prévisible que le Gérant évalue en toute bonne foi;

(3) les investissements dans des titres de private equity autres que les valeurs mentionnées ci-dessus seront évalués conformément aux principes suivants:

Le Gérant prendra en considération les directives et principes pour l'évaluation des sociétés cibles établis par l'European Venture Capital Association (l'association européenne de capital à risque, EVCA), avec une attention particulière sur les éléments suivants:

- les investissements dans des sociétés réalisés dans les 12 mois précédant le Jour d'Évaluation seront évalués à leur prix d'acquisition, à moins que le Gérant considère qu'il y a eu une détérioration matérielle de la situation financière d'une Société en Portefeuille d'un Compartiment (telle que définie dans le Prospectus).

- Lorsqu'une transaction significative a eu lieu, fixant un prix de référence dans des conditions normales de marché, cette transaction peut servir de base à l'évaluation.

- Dans les autres cas, les sociétés non cotées seront normalement évaluées par référence à leurs bénéfices et aux ratios financiers (prix/revenus, prix/cash flow, valeur d'entreprise/bénéfices avant charges financières et impôt) applicables à des sociétés comparables cotées diminués d'une décote appropriée au vu du manque de liquidité de ces actions. Les

bénéfices pris en compte pour l'évaluation sont ceux indiqués dans les derniers comptes audités, tout en prenant en considération les éventuelles notifications ultérieures de la direction. Dans l'hypothèse où le Gérant est dans l'impossibilité de trouver des sociétés comparables appropriées, les méthodes d'évaluation suivantes seront employées.

- Par référence à la moyenne des multiples financiers du sous-secteur d'activités concerné; ou
- Le Gérant peut appliquer les multiples retenus lors de l'investissement initial aux derniers prix disponibles.
- Si nécessaire, d'autres facteurs seront également pris en compte tels que la substance des actifs, les bénéfices budgétés de l'année en cours et toutes autres perspectives à court terme de vente des actions d'une Société en Portefeuille d'un Compartiment.

En l'absence de circonstances inhabituelles, l'évaluation des sociétés non cotées sera revue à chaque Jour d'Évaluation.

(4) la valeur de tout autre actif de chaque Compartiment est déterminée sur base du prix d'acquisition de celui-ci, y compris les coûts, commissions et dépenses y relatifs ou, si le prix d'acquisition n'est pas représentatif, ces actifs seront évalués sur la base d'un prix de vente raisonnablement prévisible.

La Valeur Nette d'Inventaire par Classe calculée chaque Jour d'Évaluation est à la disposition des actionnaires, au siège social de la Société dans les quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables suivant le Jour d'Évaluation concerné.

Le Gérant peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire:

- a) s'il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il est impossible pour le Compartiment de disposer ou d'évaluer une partie substantielle de ses avoirs; ou
- b) pendant une rupture des moyens de communication qui sont normalement employés pour déterminer le prix ou la valeur des investissements d'un Compartiment, ou le prix et la valeur sur un marché d'échange ou un autre marché des actifs du Compartiment; ou
- c) si, pour toute autre raison, les prix de tout investissement dû à un Compartiment ne peut pas être établi de manière ponctuelle ou avec précision.

Art. 15. Le Gérant. La Société pourra être gérée par SINEQUANON GENERAL PARTNER LUXEMBOURG S.A., une société anonyme dont le siège social est situé à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes (associé gérant commandité), une société constituée selon les lois du Luxembourg (ci-après le "Gérant").

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions de Gérant de la Société, la Société ne sera pas automatiquement dissoute et mise en liquidation, à condition qu'un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, soit désigné afin d'exécuter les actes urgents ou de simple administration, jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires, convoquée par cet administrateur, se tienne dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, conformément aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Toute nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 16. Pouvoirs et Décisions du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet de chaque Compartiment.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents Statuts appartiennent au Gérant.

Le Gérant peut, sous sa responsabilité, nommer des conseillers en investissement et gestionnaires, ainsi que d'autres agents de gestion ou administratifs. Le Gérant peut conclure des contrats avec de telles personnes ou sociétés prévoyant la prestation de leurs services, la délégation de pouvoirs à celles-ci, et la détermination de leur rémunération supportée par le Compartiment concerné.

Le Gérant mandatera Sinequanon Capital Partners Belgium S.A. en tant que conseiller en investissement de la Société (le "Conseiller en Investissement"). Le Conseiller en Investissement aura droit aux indemnités précisées dans le Prospectus.

Toute décision du Gérant en matière d'investissement et de désinvestissement requiert, pour être approuvée, 75% des voix des membres du conseil de gérance présents ou représentés à la réunion trimestrielle pertinente du conseil.

Art. 17. Pouvoir de signature. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la seule signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 18. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant, ou tout autre administrateur ou fondé de pouvoir du Gérant, aurait un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils soient administrateur, associés directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entreprise.

L'administrateur ou le fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

Les transactions dans lesquelles ledit administrateur ou fondé de pouvoir est impliqué sont valables et engagent la Société vis-à-vis des tiers seulement si (i) l'intérêt de l'administrateur ou du fondé de pouvoir dans la relation d'affaires a été, avant la relation d'affaires, officiellement dévoilé au Gérant et (ii) après que le Gérant a déterminé et approuvé, suite à cette divulgation, que cette transaction est toujours dans le meilleur intérêt de la Société et conforme aux dispositions du Prospectus.

Art. 19. Dépositaire. La Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire luxembourgeois (le "Dépositaire") répondant aux conditions prévues dans la Loi SICAR. Le Dépositaire peut, sous sa propre responsabilité, déléguer dans le cadre dudit contrat une ou plusieurs des ses fonctions à tout agent dûment nommé à cet effet.

Les valeurs, espèces et autres avoirs autorisés de la Société seront détenus par ou au nom du Dépositaire, qui sera tenu des obligations et devoirs mis à sa charge par la Loi SICAR.

Le Dépositaire sera notamment responsable de la surveillance des actifs de la Société; plus particulièrement, il devra s'assurer:

- a) que le prix de souscription des Actions de la Société soit perçu par celle-ci dans les délais prévus par ses Statuts;
- b) que dans les opérations portant sur les actifs de chaque Compartiment, une contrepartie lui soit payée ou livrée dans les délais d'usage, et;
- c) que les produits de chaque Compartiment sont affectés conformément aux présents Statuts.

Si le Dépositaire désire se retirer, le Gérant s'efforcera de trouver un remplaçant dans un délai de deux (2) mois à compter de l'opposabilité d'un tel retrait. Jusqu'à la date de son remplacement, qui doit avoir lieu au cours de cette période de deux mois, le Dépositaire est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne préservation des intérêts des actionnaires de la Société.

Le Gérant peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire mais ne pourra révoquer le Dépositaire que si un nouveau dépositaire a été désigné en vue d'agir à la place du Dépositaire.

Les fonctions du Dépositaire prennent respectivement fin:

- a) en cas de retrait du Dépositaire intervenu de sa propre initiative ou celle de la Société; en attendant son remplacement qui doit avoir lieu dans les deux mois, le Dépositaire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver les intérêts des actionnaires de la Société; ou
- b) lorsque le Dépositaire ou la Société a été déclaré en faillite, admis au bénéfice du concordat, du sursis de paiement, de la gestion contrôlée ou d'une mesure analogue ou mis en liquidation; ou
- c) lorsque l'Autorité de Surveillance Luxembourgeoise retire son agrément à la Société ou au Dépositaire.

Art. 20. Assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Toute décision de l'assemblée générale des actionnaires créant des droits ou obligations vis-à-vis des tiers doit être approuvée par le Gérant.

Les décisions de l'assemblée des actionnaires dûment convoquée sont adoptés à la majorité simple des votes valides, à moins que la décision n'ait pour effet de modifier les présents Statuts, auquel cas elle doit être adoptée avec (i) un quorum de présence de cinquante et un (51) pour cent du capital de la Société, (ii) une majorité d'au moins deux-tiers des votes valides et (iii) l'accord du Gérant.

Toute modification des présents Statuts entraînant une modification des droits d'une Classe doit être approuvée par une décision de l'assemblée des actionnaires de la Société et par une (des) assemblée(s) distincte(s) des propriétaires d'Actions de la ou des Classe(s) concernée(s).

Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par le Gérant. Les actionnaires se réuniront sur convocation du Gérant à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour envoyé par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque actionnaire à son adresse portée au registre des actionnaires.

Les assemblées générales des actionnaires doivent être convoquées sur demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social. Les actionnaires représentant au moins 10 pour cent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par le moyen d'une visioconférence ou par le biais d'autres moyens de communication permettant leur identification sont considérés être présents pour le calcul des quorums et votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre les unes les autres en continu et également permettre une participation efficace de ces personnes à l'assemblée.

L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mercredi du mois de mai à 11.00 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer dûment convoqués et avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire et qui peut être un administrateur du Gérant.

Art. 21. Assemblée générale des actionnaires des compartiments ou des Catégories d'actions. Chaque modification des présents Statuts entraînant une modification des droits d'une Classe ou de plusieurs Classes émises par rapport à un Compartiment ou à certaines Classes doivent être approuvées par décision de l'assemblée générale de la Société et par les assemblées générales des actionnaires ou des Compartiments concernés.

Les dispositions de l'article 20 s'appliqueront, mutatis mutandis à de telles assemblées générales.

Art. 22. Dédommagement/Indemnité. Chaque Compartiment indemniserà, au maximum autorisé par le droit luxembourgeois, le Gérant, le Gestionnaire en Investissement et ses administrateurs, fondés de pouvoir, associés, employés, affiliés et cessionnaires respectifs de tout engagement, plaintes et frais y relatifs, en ce compris les honoraires d'avocats, survenant suite à une action ou à une omission en relation avec les activités de ce même Compartiment ou dans le cadre de transactions avec des tiers pour le compte de ce même Compartiment; à condition que cette action ou omission ait été faite de bonne foi et qu'elle ne soit pas occasionnée par la négligence grossière, la faute intentionnelle, la violation consciente de la loi ou la violation substantielle ou intentionnelle des présents Statuts ou du contrat de conseil (advisory agreement).

Art. 23. Auditeurs. Les données comptables contenues dans le rapport annuel de la Société devront être examinées par un réviseur d'entreprises agréé nommé par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunéré par la Société.

L'auditeur devra répondre de toutes les obligations et remplir tous les critères prévus par la Loi SICAR.

Art. 24. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 25. Rapport annuel. La Société publie un rapport annuel dans les six (6) mois de la fin de l'exercice social concerné.

Art. 26. Distributions. Le Gérant distribuera aux Actionnaires les revenus issus de la cession des investissements, plus tout dividende ou revenu d'intérêt reçu, aussi rapidement que possible, étant toutefois entendu que les actifs nets de la Société ne peuvent en aucun cas être inférieurs au seuil légal d'un million d'euros; le Gérant peut cependant retenir quelques ou tous les montants des ces revenus qu'il considère prudent de placer en réserve pour faire face à des dépenses ultérieures ou à des dettes ultérieures de la Société.

Les dividendes, les acomptes sur dividendes et les distributions en général seront déclarés ou payés à tout moment pour l'exercice social considéré de la Société (ou partie de cet exercice) et comme le Gérant le déterminera.

Les distributions seront faites en espèces, en euros ou en nature à la seule discrétion du Gérant (les distributions en nature ne peuvent être effectuées qu'avec le consentement de la majorité des actionnaires si les titres distribués ne sont pas cotés sur un marché reconnu et dans l'intérêt des Actionnaires), tel que précisé dans le Prospectus.

Les distributions attribuables à chaque investissement dans chacun des Compartiments seront allouées parmi les Actionnaires et le Gérant. Chaque compartiment a sa propre procédure de distribution comme plus amplement décrit dans l'annexe y relatif.

Art. 27. Statut de SICAR. L'assemblée générale des actionnaires a la possibilité, à tout moment, de soustraire la SICAR à la Loi SICAR, et, par conséquent, peut modifier toute référence à cette même loi dans les Statuts.

Dans ce seul cas, toute résolution doit être considérée comme régulièrement adoptée si elle est votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Afin d'éviter tout problème d'interprétation, toute autre résolution votée par l'assemblée générale des actionnaires devra être votée comme il l'est prévu à l'article 20 des Statuts.

Art. 28. Dissolution et Liquidation de la Société. Dans le cas d'une dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (le(s) "Liquidateur(s)") (qui peut être le Gérant) nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires, conformément à la Loi SICAR. Les actifs en espèces non réclamés par les Actionnaires au moment de la liquidation seront déposés sur un compte séquestre à la Caisse des Consignations à Luxembourg. Si ces montants ne sont pas réclamés au cours d'une période de prescription de trente (30) ans, ils seront perdus.

Le Liquidateur, qui peut être une personne physique ou une personne morale, nommé par l'assemblée générale des Actionnaires, procédera à la vente ordonnée ou à la liquidation des actifs de la Société et appliquera et distribuera les revenus de ces ventes ou de cette liquidation suivant l'ordre de priorité suivant, sauf si la loi prévoit autre chose:

(iv) d'abord pour payer tous les créanciers de la Société (incluant les Actionnaires qui sont des créanciers) dans l'ordre de priorité prévu par la loi ou autrement;

(v) puis pour payer toutes les dépenses de liquidation;

(vi) enfin, s'il reste des revenus, pour effectuer des distributions aux Porteurs d'Actions Ordinaires et aux Porteurs d'Actions de Carried Interest ou à leurs représentants légaux selon les principes décrits à l'Article 26 "Distributions".

A la dissolution, le Liquidateur peut (a) liquider tout ou une partie des actifs de la Société et appliquer les procédures de liquidation de la manière décrite ci-dessus et/ou (b) engager des évaluateurs indépendants pour évaluer la valeur des actifs de la Société non vendus ou non cédés, ou déterminer la juste valeur de ces actifs, et allouer tout gain ou perte

non réalisé déterminé par cette évaluation aux Actionnaires comme si les actifs en question avaient été vendus à la date de distribution et, après ces ajustements, distribuer ces actifs de la manière détaillée ci-dessus, sous réserve que le Liquidateur réussisse de bonne foi à liquider suffisamment d'actifs de la Société pour satisfaire en espèces les dettes décrites ci-dessus.

Une période raisonnable doit être passée pour permettre la liquidation ordonnée des actifs de la Société et une décharge des dettes de la part des créiteurs, de manière à permettre au Liquidateur de minimiser les pertes dues à la liquidation.

Art. 29. Clôture, Liquidation et Fusion de Compartiments. Le Gérant peut décider de liquider un Compartiment si les actifs nets de ce Compartiment ont diminué ou n'ont pas atteint un montant déterminé par le Gérant comme le montant minimum pour ce Compartiment pour opérer de manière économiquement efficace ou si un changement dans la situation politique ou économique affectant ce Compartiment justifierait cette liquidation. Les Actionnaires concernés se verront notifiés par la Société toute décision de liquider le Compartiment avant la date prévue dans le Prospectus. La notification se fera par lettre recommandée avec accusé de réception et détaillera les raisons d'une telle décision ainsi que les procédures y relatives.

Les actifs qui n'auront pas été distribués à leurs bénéficiaires à la clôture de la liquidation du Compartiment concerné, seront déposés auprès un dépositaire pour une période de six mois après la clôture de la liquidation. Par la suite, les actifs seront déposés auprès de la Caisse des Consignations au profit des bénéficiaires.

Dans les mêmes circonstances que celles décrites ci-dessus, le Gérant pourra décider de fermer un Compartiment et d'attribuer les avoirs de ce Compartiment à ceux d'un Compartiment existant au sein de la Société. Le Gérant pourra décider de combiner deux ou plusieurs Compartiments s'il estime cela dans l'intérêt des Actionnaires des Compartiments concernés. Les Actionnaires concernés seront informés de toute décision et de toute information en relation avec le nouveau Compartiment. Ils en seront informés au moins un mois avant que la fusion ne devienne effective afin de leur permettre de demander le rachat de leurs Actions avant que la fusion ne soit complétée.

Au cas où les actifs sont attribués à un autre Compartiment, la fusion ne sera effective que pour les seuls Actionnaires ayant expressément accepté la fusion. Au cas où le Gérant n'a pas autorité pour ce faire ou au cas où le Gérant décide de soumettre la décision à l'approbation des Actionnaires, la décision de liquider ou de fusionner est alors prise par une assemblée des Actionnaires des Compartiments concernés. Lors de la réunion y relative aucun quorum ne s'applique et toute décision de liquidation ou de fusion est prise par les Actionnaires à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés. Les Actionnaires se voient notifier par la Société toute décision de procéder à la liquidation ou à la fusion au moins un mois avant la date effective de la liquidation ou de la fusion afin de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions avant que la liquidation ou la fusion n'aient lieu.

Art. 30. Loi applicable. Toutes les matières non régies par les présents Statuts seront soumises aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée et de la Loi SICAR .

Toute procédure juridique liée à un litige résultant de ou relatif à ce document est exclusivement soumise à la juridiction des tribunaux du Grand-duché de Luxembourg.

En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi."

Neuvième résolution

Adoption de la version du Prospectus attachée à la notice de convocation à la présente assemblée générale.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Claudia Schweich, Pierre Guillet, Arnaud Bon, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 mars 2010. LAC/2010/ 14108. Reçu 75.-€

Pr le Receveur (signé): Carole Frising.

- Pour expédition conforme -

Senningerberg, le 14 avril 2010.

Référence de publication: 2010050410/1366.

(100052141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

SJ Properties Chocolate LuxCo1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 85.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.538.

En date du 30 mars 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Peter Martin Fischbach-Engelberg, avec adresse au 17, Op der Tonn, L-6188 Gonderange, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2009.

Acceptation de la démission de Monsieur Gilles Georges Wecker, avec adresse au 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2009.

Acceptation de la démission de Monsieur Gardar Thorvardsson, avec adresse au 12, Sudurlandsbraut, IS-108 Reykjavik, Islande, de son mandat de gérant avec effet au 30 mars 2010.

Nomination de Monsieur Björgvin Narfi Asgeirsson, avec adresse au 12, Sudurlandsbraut, IS-108 Reykjavik, Islande, en tant que gérant unique avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010050444/23.

(100051893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Glencore Finance (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 92.830.

Veillez noter que l'adresse de Messieurs Steven Frank Kalmin et Andreas Peter Hubmann se trouve à présent au: Rossbergstrasse 10, CH-8832 Wollerau, Suisse

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Pour avis conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010050446/15.

(100051888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Ahhadirect S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 82.871.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010:-

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Ahhadirect S.A.

Référence de publication: 2010050485/14.

(100052112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

AZ Electronic Materials Midco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.231.475,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.424.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 25 mars 2010 à Luxembourg que:

- la démission de Monsieur Thomas von Krannichfeldt de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la démission de Monsieur Werner Interthal de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la nomination de Monsieur Geoffrey Wild, né le 3 juin, 1956 à Wisbech, Royaume Uni, demeurant au Unit 7B, Apartment O, 5. Hoi Ping Road, Causeway Bay à Hong Kong, en tant que nouveau gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Suite à ces décisions, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé comme suit:

Zeina Bain

Franck Falezan

Robert Rosner

Jean-François Félix

Geoffrey Wild

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour extrait conforme

Pour AZ Electronic Materials Midco S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2010050458/27.

(100052128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

**Violon Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial,
(anc. Violon Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.498.

—
L'an deux mille dix, le vingt-neuf mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée - holding "VIOLON HOLDING, S.à R.L.", ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, niveau 2, R.C.S. Luxembourg section B numéro 100.498, constituée suivant acte reçu le 31 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 643 du 22 juin 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, composant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2010.

2) Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société relatif à l'objet social.

3) Changement de la dénomination de la société en "VIOLON INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

4) Modification subséquente du 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts.

5) Modification de l'article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007, et ceci avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2010.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} (objet) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Troisième résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en "VIOLON INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF).

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est régi par les présents statuts une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dénommée "VIOLON INVESTHOLDING S.à R.L.", société de gestion de patrimoine familial (SPF)."

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la loi du 18 septembre 1933 et leurs modifications ultérieures, dont la loi du 28 décembre 1992, ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. H. VAN LEUVENHEIM, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mars 2010. Relation: LAC/2010/14363. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Référence de publication: 2010050457/75.

(100052160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

AZ Electronic Materials Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.248.125,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.143.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 25 mars 2010 à Luxembourg que:

- la démission de Monsieur Thomas von Krannichfeldt de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la démission de Monsieur Werner Interthal de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la nomination de Monsieur Geoffrey Wild, né le 3 juin, 1956 à Wisbech, Royaume Uni, demeurant au Unit 7B, Apartment O, 5. Hoi Ping Road, Causeway Bay à Hong Kong, en tant que nouveau gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Suite à ces décisions, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé comme suit:

Zeina Bain

Franck Falezan

Robert Rosner

Jean-François Félix

Geoffrey Wild

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour extrait conforme

Pour AZ Electronic Materials Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2010050460/27.

(100052126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

AZ Electronic Materials Taiwan Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.300.400,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.426.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 25 mars 2010 à Luxembourg que:

- la démission de Monsieur Franck Falezan de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la démission de Monsieur Oussama Takla de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet immédiat;
- la nomination en tant que nouveau gérant de la Société de Monsieur Geoffrey Wild, né le 3 juin, 1956 à Wisbech, Royaume Uni, demeurant au Unit 7B, Apartment O, 5. Hoi Ping Road, Causeway Bay à Hong Kong, a été acceptée avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- la nomination en tant que nouveau gérant de la Société de Monsieur Kenneth Greatbatch, né le 17 décembre, 1948 à Castle Bromwich, Royaume Uni, demeurant à The Chevin, Cokes Lane, Chalfont St. Giles, Bucks, HP8 4UD, Royaume Uni, a été acceptée avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Suite à ces décisions, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé comme suit:

Geoffrey Wild

Kenneth Greatbatch

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour extrait conforme

Pour AZ Electronic Materials Taiwan Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010050468/27.

(100052099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Multi Alpha Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 114.320.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 29 octobre 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

- Le renouvellement, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010, du mandat des Administrateurs suivants:

* Monsieur Alexandre Col, Administrateur et Président du Conseil d'Administration

* Monsieur Jaume Sabater, Administrateur

* Monsieur Guy Verhoustraeten, Administrateur

* Monsieur Philippe Visconti, Administrateur

- Le renouvellement du mandat de du Commissaire aux Comptes, Deloitte S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2010.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Administrateur et Président du Conseil d'Administration:

* Monsieur Alexandre Col, Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., 18 rue de Hesse CH 1204 - Genève

Administrateurs:

* Monsieur Jaume Sabater, Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., 18 rue de Hesse CH 1204 - Genève

* Monsieur Guy Verhoustraeten, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais L - 2535 Luxembourg

* Monsieur Philippe Visconti, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L - 2535 Luxembourg

Commissaire aux Comptes:

DELOITTE SA, ayant son siège social à L - 2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Katie AGNES / Bénédicte LOMMEL

Mandataire Commercial / Mandataire Commercial

Référence de publication: 2010050475/34.

(100051965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Été Quatre-Vingt-Seize S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2117 Luxembourg, 12, rue Nicolas Mameranus.

R.C.S. Luxembourg B 56.706.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois, ÉTÉ QUATRE-VINGT-SEIZE S.A., tenue en date du 28 février 2010 que:

1) L'actionnaire unique a constaté la démission des administrateurs suivants de leur fonction d'administrateur:

Monsieur Patrick LECLERC, demeurant à L-2117 Luxembourg, 12, rue Nicolas Mameranus;

Jean-Raymond PETERS, architecte d'intérieur, demeurant à L-3672 Kayl, 7, rue de Tétange;

Madame Frédérique NEID, attachée de direction, demeurant à L-3672 Kayl, 7, rue de Tétange;

2) L'actionnaire unique a constaté la démission de Monsieur Patrick LECLERC prénommé, de ses fonctions d'administrateur-délégué;

3) L'actionnaire unique a nommé comme administrateur unique Madame Laetitia Ny Aina RABERANTO MILSON, née le 21 mars 1975, de nationalité malgache, demeurant à L-2117 Luxembourg, 12, rue Nicolas Mameranus, pour une durée courant à partir du jour de sa nomination et jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2016.

Extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2010050479/21.

(100052271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Adeo Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 74.223.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010:-

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Adeo Management S.A.

Référence de publication: 2010050484/14.

(100052111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alexis Project Contractors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 69.763.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010:-

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Alexis Project Contractors S.A.

Référence de publication: 2010050487/14.

(100052113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Lion/Stove Luxembourg Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.068.

—
In the year two thousand and ten, on the thirty-first day of March.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Lion/Stove Cayman L.P.", a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner Lion/Latimer GP II (Guernsey) Limited, a company incorporated under the laws of Guernsey and registered as a foreign company in the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 2510 4th floor, 1 Cayman Financial Centre, 36 A Dr. Roy's Drive, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by Ms Fanny KINDLER, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 31 March 2010.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will be annexed to this deed and will be filed with the registration authorities together with this deed.

Such appearing party is the sole partner of "LION/STOVE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119.068, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 10 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2037, dated 31 October 2006. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a notarial deed of the undersigned notary on 6 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 837, dated 10 May 2007.

The appearing party, being the sole partner of the Company, requests that the following resolutions be passed before the notary:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole partner decides to dissolve the Company.

Second resolution

In connection with the first resolution, the sole partner appoints, Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number RCS B 131.192, having its registered office at L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall as liquidator.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator is empowered to carry out all such acts as provided for by article 145 without seeking authorization from the sole partner where necessary.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, in its sole responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such powers as it may determine and for such period as it thinks fit.

The liquidator may distribute the Company's assets to the partner in cash or in kind in its sole discretion. Such distribution may take the form of interim payments out of the surplus of the winding-up.

Whereas the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed was drawn up in the English language, followed by a French version thereof; on request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed this deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente et un mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"Lion/Stove Cayman L.P.", un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 2510 4th floor, 1 Cayman Financial Centre, 36 A Dr. Roy's Drive, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, représenté par son general partner Lion/Latimer GP II (Guernsey) Limited, une société constituée et existant selon les lois de Guernsey et enregistrée en tant que société étrangère aux Iles Cayman,

ici représenté par Mademoiselle Fanny KINDLER, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 mars 2010.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'unique associé de "LION/STOVE LUXEMBOURG INVESTMENT S.à r.l." (ci-après la "Société") une société à responsabilité limitée enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.068, ayant son siège social aux 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 10 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2037, daté du 31 octobre 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du notaire soussigné en date du 6 septembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 837, en date du 10 mai 2007.

La partie comparante, associé unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'associé unique décide de nommer "Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A.", une société constituée et existant selon les lois du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et

des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 131.192, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall, en tant que liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'associé unique dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire d'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous son unique responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'associé unique en numéraire ou en nature selon sa volonté. Cette distribution pourra prendre la forme d'une avance sur le boni de liquidation.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. KINDLER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 avril 2010. Relation: EAC/2010/3977. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010050493/102.

(100051732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 106.133.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 1^{er} mars 2010, les actionnaires de Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A. décident:

- D'accepter la démission de Mrs Bärbel Schomberg, comme administrateur de la société avec effet au 1^{er} mars 2010.
- De nommer, Mlle Victoria Brown, né le 04.03.1977, à Aberdeen, UK, avec adresse professionnelle à 2B rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, comme administrateur de la société avec effet au 1 mars 2010, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Saykan Selim
- Kent Ian
- Brown Victoria

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 mars 2010.

Pour Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

Selim Saykan

Référence de publication: 2010050489/22.

(100052281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Acomex Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 121.653.

—
EXTRAIT

Il résulte de la convention de cession de parts sociales exécutée le 24 mars 2010 entre Monsieur Arthur Zwingenberger, gérant de société, né le 15 janvier 1941, à Cologne (Allemagne) et résidant au 66, Seeburgstrasse, CH-6006 Lucerne (Suisse), et SciCan Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123890, que les 3.000 parts sociales d'une valeur de EUR 25,00 chacune représentant la totalité du capital social de la Société ont été cédées à SciCan Luxembourg S.à r.l., susnommée, qui en est désormais l'unique associé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2010.

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningeberg

Signature

Référence de publication: 2010050490/22.

(100051756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alma Square Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 87.957.

—
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010**Résolution 1.*

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Alma Square Properties S.A.

Référence de publication: 2010050497/14.

(100052115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Broad Point I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.924.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 9 avril 2010

En date du 9 avril 2010, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission de Monsieur Ben TECMIRE en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

de nommer Monsieur Llywellyn E. Jeremy JONES né le 10 octobre 1983 à Santa Monica, Californie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à c/o Silver Point Capital LP, 2 Greenwich Plaza, 1st Floor, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur Frederik Kuiper

Monsieur Hille-Paul Schut

Monsieur Kiowa Kosche

Monsieur Llywellyn E. Jeremy Jones

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Broad Point I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010050509/23.

(100052310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alprocor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.276.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Alprocor S.A.

Référence de publication: 2010050500/14.

(100052116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alprocor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.276.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2010: -

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management SA. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n°IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Alprocor S.A.

Référence de publication: 2010050499/32.

(100052116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Alter Domus, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 375.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 65.509.

Par résolutions signées en date du 2 juin 2009, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de FIDUCIAIRE PROBITAS, avec siège social au 146, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 avril 2010.

Référence de publication: 2010050502/14.

(100052212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

AMS Media Advertising Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand'rue.
R.C.S. Luxembourg B 57.316.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010:

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour AMS Media Advertising Services S.A.

Référence de publication: 2010050504/14.

(100051624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Apexco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 82.732.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2010:

Résolution 1.

Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60, Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, n°RCS Luxembourg B99 746, a été confirmé avec effet immédiat comme Administrateur-Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Apexco S.A.

Référence de publication: 2010050506/14.

(100051625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

AMS Media Advertising Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand'rue.
R.C.S. Luxembourg B 57.316.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2010: -

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n°IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour AMS Media Advertising Services S.A.

Référence de publication: 2010050503/32.

(100051624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Apexco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 82.732.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2010

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n°IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pour Apexco S.A.

Référence de publication: 2010050505/32.

(100051625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Gest-Lux S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 103.628.

—
Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2010

Les actionnaires de la société GEST-LUX S.A. réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2010, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale constatant que les mandats des administrateurs de:

- Nico Lanter, ingénieur-technicien, né à Luxembourg le 31 janvier 1949, demeurant à L-1420 Luxembourg, 6, avenue Gaston Diderich;

- Nadine Lanter, indépendante, née à Luxembourg le 16 septembre 1972, demeurant à L-3573 Dudelange, 14, rue Théodore Thiel;

- Pascal Lanter, employé privé, né à Luxembourg le 23 juin 1978, demeurant à L-5887 Alzingen, 429, route de Thionville. sont venus à échéance en 2010, décide de les renouveler dans leur fonction pour une nouvelle période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

De même, l'assemblée constatant que le mandat de l'administrateur délégué de:

- Nico Lanter, ingénieur-technicien, né à Luxembourg le 31 janvier 1949, demeurant à L-1420 Luxembourg, 6, avenue Gaston Diderich

est arrivé à échéance, décide le renouveler dans sa fonction pour une nouvelle période de six années, c'est-à-dire jusqu'en 2016

D'autre part, l'assemblée générale constatant que le mandat du commissaire aux comptes de:

- LUX-AUDIT S.A. avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le numéro B 25.797

est arrivé à échéance, décide le renouveler dans sa fonction pour une nouvelle période de six années, c'est-à-dire jusqu'en 2015

Luxembourg, le 14 avril 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010050523/32.

(100051773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.

Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.492.

—
Auszug aus der Niederschrift über die telefonische Sitzung des Aufsichtsrats vom 24. März 2010

Aus der Niederschrift über die telefonische Sitzung des Aufsichtsrats der Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A. vom 24. März 2010 geht hervor, dass dieser aus seiner Mitte

Herrn Pierre DE WECK, Aufsichtsratsmitglied, geboren am 15. Juli 1950 in Fribourg, Schweiz, geschäftsansässig in 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg

zum Vorsitzenden gewählt hat.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. April 2010.

Max Kremer

in Vertretung des Aufsichtsrats der Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A.

Référence de publication: 2010050566/17.

(100051879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2010.
